



HAL
open science

Projet d'étude sur la pluridisciplinarité dans l'inventaire du PCI. Rapport de recherche final (novembre 2017)

Laurent Sébastien Fournier

► To cite this version:

Laurent Sébastien Fournier. Projet d'étude sur la pluridisciplinarité dans l'inventaire du PCI. Rapport de recherche final (novembre 2017) . [Rapport de recherche] Ministère de la Culture et de la Communication. 2017. halshs-01686085

HAL Id: halshs-01686085

<https://shs.hal.science/halshs-01686085>

Submitted on 17 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de recherche final (novembre 2017)

Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
Direction Générale des Patrimoines
Ministère de la Culture et de la Communication

Projet d'étude sur la pluridisciplinarité dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel

Organisme bénéficiaire de la subvention :

CNRS Délégation Provence et Corse (UMR 7307 IDEMEC CNRS-AMU)

Responsable scientifique de l'opération :

Laurent Sébastien FOURNIER

Maître de conférences H.D.R., Université d'Aix-Marseille

UMR 7307 IDEMEC CNRS-AMU

laurent.fournier@univ-amu.fr



Institut
d'ethnologie
méditerranéenne
Européenne et
Comparative



Sommaire

1/ Introduction	3
2/ Rappel des principales étapes de la démarche	4
3/ Présentation des principales étapes de la démarche engagées à ce jour et état de l'avancement du programme	8
4/ Conclusions et avancées significatives	18
5/ Annexes	20

1/ Introduction

Le présent rapport propose un état des lieux des activités menées dans le cadre du programme de recherche « Projet d'étude sur la pluridisciplinarité dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel », réalisé par le CNRS – Délégation Provence et Corse (IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU) à la demande du Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique du Ministère de la Culture et de la Communication.

Il comprend :

- un rappel de la proposition de recherche initiale.
- une présentation des principales étapes de la démarche, engagées à ce jour, et faisant état de l'avancement du programme.
- une conclusion au sujet des avancées significatives de la recherche en fin de parcours.
- en annexe, des programmes et une fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel réalisés dans le cadre du programme de recherche.

2/ Rappel de la proposition de recherche initiale : **définition et résumé de la recherche**

Pour mémoire, il convient de rappeler en premier lieu le texte de la proposition de recherche initiale, déposé en août 2016 et accepté en novembre 2016.

2.1/ Problématique et hypothèses de travail

Cette recherche concerne le rôle et l'apport possible de la pluridisciplinarité dans l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Le projet d'étude proposé entend ainsi tirer profit de recherches précédentes et s'en servir pour impulser une dynamique nouvelle, dans une optique de recherche-action accompagnant les inventaires du PCI en France.

L'équipe porteuse du projet de recherche participe depuis plusieurs années à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Depuis 2012, plusieurs projets proposés par notre équipe ont été subventionnés par le ministère de la Culture et de la Communication et réalisés en partenariat avec le Centre nantais de sociologie (CENS EA 3260, Université de Nantes) et l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative (IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU). En 2012, un premier projet avait permis de collecter un ensemble représentatif de plusieurs dizaines de fiches-type d'inventaire du PCI. Ces fiches ont été rendues publiques sur le site Internet du ministère. Les fiches collectées ont ensuite été finalisées en relation avec les représentants des communautés concernées, posant ainsi les principes d'une participation des communautés aux inventaires. Un blog de recherche a été ouvert, encourageant une telle participation. Puis, des enquêtes ont été réalisées auprès des communautés pour comprendre les modalités de leur participation aux inventaires. Une réflexion a ensuite été engagée sur la « participativité », permettant d'organiser un séminaire transversal multi-site sur la

méthodologie et l'épistémologie des inventaires du PCI. Enfin, en 2016, le « Projet d'étude sur la valorisation des résultats de l'inventaire du PCI » a conduit à favoriser les relations entre communautés, instances décisionnaires et experts du PCI, en particulier en étudiant l'impact d'Internet et des outils informatiques sur ces relations. Le projet a aussi permis la structuration partielle d'un réseau européen de travail sur les inventaires du PCI.

A la suite de ces projets successifs, il apparaît nécessaire de recentrer la réflexion sur la méthodologie spécifique des inventaires, de façon à mieux harmoniser les discours des différents acteurs en charge de la valorisation du PCI. En effet, les projets précédents ont permis de comprendre les attentes liées à l'inventaire, ses usages sociaux, et en particulier les modalités possibles de « participativité », mais ils ont jusqu'à présent négligé les cadres disciplinaires dans lesquels s'inscrit nécessairement l'inventaire du PCI. Les discussions menées depuis cinq ans ont été principalement techniques, et une réflexion de nature plus proprement épistémologique demande désormais à être renforcée pour aider les acteurs du PCI de la France à dialoguer. Notre constat de départ est le suivant : chez les acteurs du PCI comme dans le monde institutionnel et celui des experts, les formations disciplinaires sont extrêmement diverses. Ethnologues, sociologues, géographes, historiens, économistes, communicants, biologistes etc. se retrouvent autour du PCI avec leurs outils disciplinaires respectifs. Cela engage à la fois des difficultés de compréhension et de fonctionnement. Comment dépasser ces difficultés et valoriser la pluridisciplinarité dans l'inventaire du PCI ? Nous faisons ici l'hypothèse qu'une harmonisation des critères disciplinaires de compréhension du PCI et la construction d'un dialogue pluridisciplinaire auront des retombées positives sur la pratique de l'inventaire du PCI en France.

2.2/ Méthodologie

La méthodologie prévue s'inspire des méthodes de la recherche-action adoptées les années précédentes. Pour mieux comprendre ce que la pluridisciplinarité fait à

l'inventaire du PCI, nous proposons de développer notre projet de recherche sur les deux plans suivants :

- Enquêtes sur la « culture disciplinaire » des acteurs du PCI, en distinguant les apports des différentes disciplines qu'ils mobilisent. Les enquêtes permettront de voir de quels filtres disciplinaires les acteurs se servent pour voir et interpréter le PCI qu'ils souhaitent promouvoir. Ces enquêtes concerneront prioritairement les publics de certaines formations au PCI, ainsi que les acteurs participant au réseau informel de l'inventaire du PCI en France, auteurs de fiches d'inventaire. Questionnaires et entretiens permettront de comprendre quelles sont les disciplines mobilisées, avec quels effets sur la construction du discours patrimonial.
- Confrontation de regards de spécialistes de différentes disciplines autour d'un cas d'étude spécifique. Au moyen d'une enquête pluridisciplinaire sur les « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers » en France méditerranéenne, une équipe de chercheurs établira un ensemble nouveau de fiches d'inventaire du PCI et formulera un ensemble de remarques méthodologiques pour éclairer le rôle et l'apport possible de la pluridisciplinarité dans l'inventaire du PCI de la France. Bénéficiant de l'environnement favorable du LabexMed (laboratoire d'excellence interdisciplinaire basé à Aix-Marseille-Université), cette étude de cas associera quatre laboratoires représentant différentes disciplines : IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU (ethnologie-anthropologie), LAMES UMR 7305 CNRS-AMU (sociologie-communication), TELEMME UMR 7303 CNRS-AMU (histoire-géographie), et IMBE UMR 7263 CNRS-IRD-AMU-UAPV (biologie-écologie). Des chercheurs d'autres laboratoires pourront également être sollicités le cas échéant.

Par ailleurs, notre méthodologie prévoit la poursuite de l'inventaire en relation avec les communautés déjà identifiées (collecte de fiches supplémentaires) ; la poursuite de la diffusion-restitution à l'aide des moyens participatifs déjà mis en place

(maintenance du blog de recherche <http://pci.hypotheses.org> et utilisation du matériel informatique déjà acquis et disponible à l'IDEMEC) ; l'organisation de réunions de travail régulières et d'une journée d'étude du réseau de l'inventaire du PCI en France.

2.3/ Calendrier et moyens pour la mise en œuvre

La recherche s'étend sur 12 mois. Elle est assurée par l'IDEMEC. Les acteurs du PCI sont sollicités sur la base des partenariats établis lors des étapes précédentes de la recherche. La subvention demandée permet de réaliser différents travaux de traduction et d'édition, de financer les réunions de suivi, les enquêtes et une publication.

2.4/ Objectifs et résultats attendus

L'objectif attendu à l'issue du programme de recherche (fin 2017) consiste à harmoniser les références disciplinaires dans le cadre des actions entreprises par le ministère de la Culture et de la Communication en matière d'inventaire du PCI. En termes plus opérationnels, ce programme de recherche entend aussi produire un ensemble de fiches d'inventaire nouvelles et un guide pluridisciplinaire d'étude du patrimoine culturel immatériel, qui pourra ensuite être valorisé à l'échelle internationale.

3/ Présentation des principales étapes de la démarche engagées à ce jour, et état de l'avancement du programme

Pour faire état de l'avancement de notre programme de recherche à mi-parcours, il convient de mentionner plusieurs types d'opérations qui ont été réalisées entre le moment de la notification de l'acceptation du programme fin 2016 et octobre 2017.

3.1/ Maintenance du blog de recherche

Tout d'abord, nous avons continué durant la période couverte par le présent rapport (octobre 2016-octobre 2017) à alimenter le blog de recherche <http://pci.hypotheses.org> réalisé dans les phases précédentes de la recherche, en postant régulièrement des informations. Huit billets ont été postés, soit environ un par mois. Ils ont concerné les éléments suivants :

-l'annonce de la soutenance de thèse d'Elisabeth Euvrard à Aix-Marseille, dont les travaux sur la patrimonialisation des jeux traditionnels de Sardaigne participent pleinement de nos recherches sur les inventaires du PCI et ont contribué à ouvrir des perspectives comparatives à l'échelle européenne,

-l'annonce d'un projet de candidature à l'UNESCO (registre des meilleures pratiques) de la part du festival Tocati des jeux traditionnels à Vérone, Italie, qui s'inscrit dans le même type de perspective comparative et internationale,

-le compte-rendu des recherches effectuées en 2016 par l'IDEMEC à la demande du DPRPS (mise en ligne du rapport de recherche 2016, permettant la transparence des résultats de la recherche et la possibilité pour les communautés de poster des commentaires sur le blog de recherche),

-une annonce concernant l'attribution à notre carnet de recherche d'un n°ISSN par la Bibliothèque Nationale de France. Cette mesure légitime notre carnet comme une publication au plein sens du terme et installe sa dynamique dans le temps,

-une annonce concernant une exposition associative sur le jeu de soule, à laquelle nous avons été associés en 2016 et que nous avons ensuite valorisé dans la suite de notre programme de recherche,

-une annonce concernant les journées de formation au PCI organisées en avril 2017 à Aix-en-Provence à la demande du DPRPS en relation avec le Centre d'Ethnologie Méditerranéenne et l'ethnopôle de Salagon (voir annexe 1),

-une annonce concernant la journée d'étude « Anthropologie des inventaires et systématique du patrimoine » organisée le 28 septembre 2017 par l'IDEMEC à Aix-en-Provence (voir annexe 2),

-une annonce concernant l'inauguration de la plateforme PCILab en octobre 2017.

D'autres billets seront postés régulièrement pour annoncer les événements que nous organisons ou auxquels nous sommes associés ainsi que les informations d'intérêt général concernant d'une part les jeux sportifs traditionnels, domaine qui était au centre de notre travail de collecte de fiches depuis cinq ans, d'autre part l'actualité générale du patrimoine culturel immatériel. Par ailleurs, la maintenance du blog comprend une activité régulière de réponse aux questions postées par des internautes, et de tri des spams reçus.

Il convient cependant de réfléchir à l'évolution du format de notre carnet de recherche maintenant que la plateforme PCI-Lab portée par l'INOC-Aquitaine en relation avec l'outil Wikipedia, a été officiellement inaugurée (le 4 octobre 2017). Nous devons choisir soit de redéfinir la mission du carnet de recherche, soit d'en verser les contenus vers PCI-Lab. Un personnel statutaire de l'IDEMEC a accepté le

principe de poursuivre la maintenance et la valorisation du carnet de recherche ; il reste à définir ses contenus futurs.

Nous préconisons de garder actif le carnet de recherche qui contient un certain nombre de contenus originaux rassemblés depuis 2012 dans le cadre de nos programmes de recherche successifs, et qui retrace l'historique des recherches menées à l'IDEMEC sur les inventaires du PCI de la France. Cependant, la maintenance du carnet devrait être la moins coûteuse possible, ce qui suppose de n'y verser que le moins de contenus possibles à l'avenir. Dans ce contexte il faut garder à l'esprit que les fiches de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France doivent apparaître prioritairement sur le site du Ministère de la Culture, et éventuellement aussi sur le nouveau site PCI-Lab. Des liens utiles affichés sur le carnet de recherche permettront de renvoyer vers ces autres sites plus complets et mieux configurés pour accueillir les contenus de l'inventaire.

3.2/ Participation à des actions de formation

Dans le cadre du présent projet d'étude, nous avons aussi participé à deux actions de formation au PCI en relation avec des organismes partenaires.

En février 2017 nous avons donné une conférence sur le patrimoine festif et carnavalesque dans le cadre de la formation organisée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'INOC-Aquitaine pour la région sud-ouest. Cette formation proposée par l'équipe de Patricia Heiniger-Casteret a mis en valeur la notion de participativité grâce à une collaboration active avec la communauté des organisateurs du carnaval béarnais de Pau.

En avril 2017 nous avons participé à une formation organisée en relation avec l'IDEMEC, le CEM et l'ethnopôle de Salagon pour la région sud-est (voir le programme en annexe 1). Au titre du présent programme de recherche nous avons pu accueillir 5 étudiants stagiaires au sein de l'IDEMEC pour les former aux méthodologies de l'inventaire du PCI de la France. Une partie de la formation a été

assurée par Sylvie Grenet, chargée de mission au DPRPS. D'autres personnels de l'IDEMEC ont été impliqués : Cyril Isnart (anthropologie du patrimoine), Valérie Feschet (ethnologie régionale), Carole Brousse (ethnobotanique) et Antonin Chabert (muséographie).

Avec le groupe d'étudiants stagiaires, des plantes ont été observées dans le jardin ethnobotanique de Salagon, des documents de la bibliothèque de Salagon ont été dépouillés, ainsi que des sources orales très riches sélectionnées en relation avec Véronique Ginouvès et la phonothèque de la MMSH, afin de réaliser une fiche-type d'inventaire sur les « Cueillettes des plantes en Haute-Provence » qui est jointe en annexe au présent rapport (voir annexe 3). Ce travail s'intègre à l'un des objectifs clefs du programme, consistant à repérer des éléments permettant de réaliser des fiches relatives aux « connaissances et savoirs concernant la nature et l'univers » dans la terminologie de l'UNESCO.

A l'issue de cette expérience de formation, il a été décidé de poursuivre la collecte de fiches d'inventaires concernant les « connaissances et savoirs concernant la nature et l'univers » directement à l'ethnopôle de Salagon. Un programme de recherche y sera réalisé en 2018, en lien avec le DPRPS, pour collecter des fiches supplémentaires en relation avec de nouvelles enquêtes ethnobotaniques.

Sur le plan de la recherche ethnologique, l'expérience réalisée à Salagon a encouragé des membres de l'IDEMEC à partir à la recherche de matériaux comparatifs sur les usages festifs des ressources environnementales. Plusieurs fêtes consacrées à des produits du terroir ou à des essences végétales ont été l'objet d'enquêtes entre juin et octobre 2017. Quatre personnels de l'IDEMEC (Anne-Laure Briand, L. S. Fournier, Ghislaine Gallenga et Eric Pons) se sont ainsi rendus le 25 juin 2017 à la fête de la cerise de La Roque d'Anthéron (Bouches-du-Rhône) pour y réaliser une enquête qui pourrait donner lieu à la réalisation d'une fiche d'inventaire, mais aussi d'un article et d'un film. La même équipe s'est rendue le 7 octobre à l'événement « La courge en fête » à Rians (Var), permettant de compléter la collecte d'informations engagée autour des fêtes thématiques consacrées à des éléments de l'environnement.

D'autres sondages ponctuels ont été effectués au titre du présent programme de recherche : enquête de L. S. Fournier au salon « ethnoplante » à Joyeuse (Ardèche) en mai 2017, auprès de l'association des « Croqueurs de pommes » à Aix et Puyricard en septembre 2017, auprès de l'association « Fruits oubliés » d'Alès en octobre 2017, enquêtes d'Anne-Laure Briand à la fête de la cerise de Sefrou (Marco) en juillet 2017 et à la fête du calisson d'Aix en septembre 2017.

Le projet de recherche a permis ainsi de mettre en œuvre une collecte ethnologique qui renseigne sur les processus de participativité dans la célébration des ressources naturelles dans la France contemporaine. Il y a là un gisement potentiel important pour la réalisation de futures fiches d'inventaire.

3.3/ Enquête sur l'herbier d'Aix-Marseille-Université

Le 21 mars 2017 nous nous sommes rendus à Marseille pour enquêter sur l'herbier d'Aix-Marseille-Université. Nous avons pu discuter avec Bruno Vila, conservateur de l'herbier, pour discuter avec lui des méthodes de classement usitées par les spécialistes d'écologie fonctionnelle. La discussion a permis de repérer plusieurs types d'inventaires spécialisés dont pourrait s'inspirer l'inventaire du PCI de la France. Il est apparu que diverses associations étaient impliquées dans le catalogage et l'inventorisation des espèces végétales en France, et qu'il serait productif de s'adresser à elles pour obtenir des renseignements sur les usages sociaux de certaines plantes.

Une jonction a pu être établie avec le programme participatif « Herbonautes » du Muséum national d'histoire naturelle. Il serait important de pouvoir comparer la méthodologie de l'inventaire du PCI avec les méthodologies de cet inventaire spécialisé adossé sur la participation de botanistes amateurs.

De nouvelles visites ont été réalisées en juin-juillet 2017 à l'herbier d'Aix-Marseille-Université afin de compléter les données de la fiche qui sera proposée sur la cueillette des plantes en Haute-Provence. Il a été possible de photographier les

spécimens des plantes concernées (plantain badasson, inule des montagnes, armoise, lavande, germandrée petit-chêne) et de constater diverses annotations rédigées par les concepteurs d'herbiers provençaux.

3.4/ Participation à une exposition photographique

Dans la lignée de notre participation, initiée au printemps 2016 en Ecosse, à un projet d'exposition avec une association partenaire, « Façons de Passer », qui réunit des pratiquants du jeu de soule, nous avons mis sur pied un projet d'exposition pour l'été 2017. Ce projet s'inscrit dans la continuité des phases précédentes de notre travail, qui s'étaient concentrées jusqu'en 2016 sur le cas du patrimoine ludique et sportif. Pour l'ouvrir aux autres domaines du patrimoine et en faire un outil de médiation plus large, nous avons inscrit ce projet territorialement dans la ville de Tarascon, dont les fêtes bénéficient du label UNESCO avec d'autres processions de dragons et géants en Europe occidentale. Nous avons établi des relations au printemps 2017 avec des artistes, des agents territoriaux du patrimoine, et des acteurs associatifs locaux, en vue de réaliser une action culturelle à Tarascon durant l'été 2017 sur la problématique de l'inventaire du PCI.

Cette action a été réalisée en partenariat avec l'association « Façons de Passer » qui a été mandatée par l'IDEMEC pour installer une exposition photographique rassemblant des clichés de Olivier Got et Pascal Grimaud ainsi que quelques œuvres de plasticiens. L'exposition a attiré une centaine de visiteurs en 15 jours, en août 2017, offrant la possibilité d'une médiation du patrimoine culturel immatériel dans le centre-ville de Tarascon, en bénéficiant de la proximité immédiate du festival de photographie d'Arles.

3.5/ Journée d'étude et de formation

Par ailleurs, nous avons programmé pour le 28 septembre 2017 une journée d'étude et de formation qui a eu lieu à Aix-en-Provence et a permis de travailler explicitement sur les thématiques de la présente recherche, à savoir la

pluridisciplinarité et la participativité des inventaires du PCI (voir le programme en annexe 2). Le pré-programme a été préparé par nos soins et nous nous sommes occupés en juin et juillet 2017 des aspects logistiques. La journée a permis d'entendre des conservateurs, des historiens et des géographes, un écologue, une archiviste et des anthropologues, ainsi que des acteurs associatifs impliqués dans la valorisation du patrimoine maritime.

Cette journée, temps fort de notre programme de recherche, a attiré environ 80 personnes à la MMSH d'Aix-en-Provence, dont une grande majorité d'étudiants. L'intitulé de la journée, « anthropologie des inventaires et systématique du patrimoine », a ouvert une réflexion sur la méthodologie comparée des inventaires, selon un spectre disciplinaire qui va de la botanique à la préhistoire et à l'anthropologie.

3.6/ Expertise et conseil pour des musées

Plusieurs musées souhaitent obtenir nos conseils et notre expertise en matière de valorisation du patrimoine culturel immatériel, et plus généralement au sujet de la méthodologie des inventaires participatifs. Au cours de la période couverte par le présent rapport nous avons été approchés par le Museon Arlaten et le Musée des Alpilles (Bouches-du-Rhône), le Musée départemental de Salagon (Alpes de Haute Provence) et l'écomusée de la Roudoule (Alpes-Maritimes).

Ces contacts, se construisant à travers la participation à des comités scientifiques ou à travers des actions programmées en partenariat, permettent d'intéresser le milieu muséal aux actions entreprises par le DPRPS en matière d'inventaire du PCI de la France. Nous acceptons régulièrement d'y participer car nous pensons pouvoir en attendre des retombées importantes en termes de formation, mais aussi de valorisation des politiques nationales en région.

3.7/ Interventions publiques et communications

Durant la période concernée par le présent rapport, nous avons pu intervenir publiquement à plusieurs reprises sur les questions patrimoniales concernées par notre recherche. Nous listons ci-après les communications publiques données en relation avec le programme de recherche :

- 1 Fournier, L. S., 2017, « Carnaval, cultures mondialisées et styles locaux », colloque international *Bals masqués de Guyane et d'ailleurs. Identités et imaginaires carnavalesques en question*, Université de Guyane, Cayenne, 27 janvier.
- 2 Fournier, L. S., 2017, « Présentation du carnet de recherche <http://pci.hypotheses.org> », séminaire *Recherche en anthropologie et information scientifique et technique, questions pratiques et épistémologiques*, IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU, MMSH, Aix-en-Provence, 3 février.
- 3 Fournier, L. S., 2017, « Une mission d'inspection des musées de province en 1946 : entre expertise administrative et enquête ethnologique », séminaire de recherche, Institut National du Patrimoine, Paris, 9 février.
- 4 Fournier, L. S., 2017, « Les territoires de la fête », participation à l'émission CulturesMonde, animée par Florian Delorme, France Culture, 2 mars.
- 5 Fournier, L. S. et P. Grimaud, 2017, « Ethnographie et photographie du temps présent », séminaire commun de l'IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU, MMSH, Aix-en-Provence, 3 mars.
- 6 Fournier, L. S., 2017, « The Spatial Structures of European Urban Festive Rituals », communication au 13e congrès de la SIEF, Université de Göttingen (Allemagne), 29 mars.

- 7 Fournier, L. S., 2017, « Le patrimoine entre universalité et particularismes », journée d'études *Valorisation et patrimonialisation des cultures des minorités. Le cas du Japon*, UFR ALLSH, Département d'études asiatiques, Aix-Marseille-Université, 5 avril.
- 7 Fournier, L. S., 2017, « Représentations figurées de combats historiques dans les fêtes traditionnelles », journée d'études *L'esthétique au combat en histoire vivante*, IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU et Association Somatophyloques, Musée d'archéologie de Marseille, Centre de la Vieille Charité, 6 avril.
- 8 Fournier, L. S., 2017, « L'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France », communication dans le cadre du stage de formation au patrimoine culturel immatériel, IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU, DPRPS-Ministère de la Culture, MMSH, Aix-en-Provence, 24 avril.
- 9 Fournier, L. S., 2017, « Quand l'Europe réinvente ses traditions », participation à l'émission *La Fabrique de l'Histoire*, animée par Emmanuel Laurentin, France Culture, 29 juin.
- 10 Fournier, L. S., 2017, « Présentation d'ouvrage : *Mêlée générale* », Librairie Lettres Vives, Association Façons de Passer, Tarascon, 31 juillet.
- 11 Fournier, L. S., 2017, « Les fêtes de village, une ressource pour les territoires ruraux », conférence publique, Puget-Théniers, Ecomusée de la Roudoule, 24 août.
- 12 Fournier, L. S., 2017, « Anthropologie des inventaires et systématique du patrimoine », communication dans le cadre de la journée d'étude sur le patrimoine culturel immatériel, IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU, DPRPS-Ministère de la Culture, MMSH, Aix-en-Provence, 28 septembre.

Toutes ces communications, données en 2017, ont permis à travers différents exemples de nous confronter à des spécialistes d'autres disciplines auprès desquels nous avons pu élaborer une réflexion au sujet de la pluridisciplinarité dans l'inventaire du PCI de la France.

3.8/ Activités d'édition

Durant la période concernée par le présent rapport, nous avons aussi mis en œuvre l'édition des actes des travaux du colloque « L'inventaire des fêtes en Europe » soutenu par le DPRPS en 2016. Une partie du budget du présent projet d'étude a été consacrée d'une part à la traduction vers le français de plusieurs textes présentés lors de ce colloque par des chercheurs internationaux, d'autre part à la correction et à la mise en forme d'une maquette qui a été soumise aux Editions L'Harmattan et publiée en septembre 2017.

4/ Conclusions et avancées significatives

Les éléments qui précèdent permettent d'évaluer positivement notre résultat à l'issue du présent programme de recherche.

Tout en pérennisant dans le temps les actions entreprises les années précédentes, nous avons pu mettre en œuvre un certain nombre d'opérations qui concernent explicitement la thématique de la pluridisciplinarité que nous avons décidé d'explorer cette année.

L'activité de la recherche s'est concentrée pour partie sur des opérations nécessaires de maintenance liées à la continuation des actions entreprises les années précédentes : le blog de recherche, les activités de conseil aux musées, la participation au plan de formation national au PCI, les communications, les partenariats, les publications et les activités d'édition poursuivent le plus souvent des actions engagées les années précédentes. Sur ces différents plans, la thématique de la recherche s'élargit donc bien souvent à l'ensemble des questions soulevées par le PCI.

Cependant, il faut aussi prendre en considération les spécificités du programme particulier de l'année en cours. Pour 2017, deux objectifs prioritaires avaient été fixés : ouvrir une réflexion de nature épistémologique sur la pluridisciplinarité dans l'inventaire du PCI ; collecte de données autour d'un cas d'étude spécifique et d'une enquête pluridisciplinaire sur les « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ». A l'issue de ce programme, il est possible de dire que ces objectifs ont été globalement atteints.

Premièrement, au sujet de la réflexion épistémologique sur la pluridisciplinarité, des contacts ont pu être pris, des spécialistes approchés, en vue de bâtir le programme

de la journée d'étude qui a eu lieu à Aix-en-Provence le 28 septembre 2017. Ce jour-là ont été confrontés les regards de diverses disciplines, permettant de poser la question des modalités disciplinaires de compréhension de l'exercice de l'inventaire du PCI. Les résultats des débats restent à publier.

Deuxièmement, à propos des « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers », l'enquête a pu être réalisée partiellement en relation avec le programme de formation au PCI imaginé cette année par le DPRPS. Des enquêtes complémentaires ont été ensuite engagées. Nous avons réalisé une fiche-type d'inventaire qui permet de rendre compte de notre démarche, autour du cas des pratiques et usages de la cueillette des plantes en Haute-Provence (voir fiche en annexe 3). Bien sûr, la réalisation de ce type de fiches suppose une réflexion méthodologique : à titre d'exemple, nous reproduisons en annexe de ce rapport une note rédigée par une ethnobotaniste, Pauline Mayer, qui pourra servir à la réalisation de fiches ultérieures (annexe 4). Deux autres fiches sont prévues, actuellement à l'état d'ébauches, concernant des fêtes liées à des produits naturels locaux : la cerise et la courge. Des enquêtes sont en cours sur ces fêtes, afin de mettre au travail la catégorie des « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers » et de voir ce qu'elle signifie réellement pour les communautés dans le contexte français.

Les travaux engagés en 2017 ont finalement permis de repérer deux pistes de travail majeures pour accroître dans le futur les travaux concernant les « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ». D'une part, l'ethnopôle de Salagon va poursuivre en 2018 la collecte d'informations en vue de réaliser d'autres fiches liées à l'ethnobotanique, d'autre part la journée d'études du 28 septembre 2017 a permis d'identifier un ensemble d'acteurs intéressés par le patrimoine maritime (Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen, Atelier des Barques du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, etc.) qui pourraient proposer prochainement des fiches d'inventaire relatives aux savoir-faire du monde maritime.

ANNEXES

1/ Programme du stage de formation au patrimoine culturel immatériel réalisé en avril 2017 à la MMSH d'Aix-en-Provence et à l'ethnopôle de Salagon

2/ Programme de la journée d'étude et de formation « Anthropologie des inventaires et systématique du patrimoine » organisée en septembre 2017 à la MMSH d'Aix-en-Provence.

3/ Exemple de fiche type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France : « Cueillettes, pratiques et usages domestiques des plantes en Haute-Provence ».

4/ Note méthodologique sur la fiche « Cueillettes, pratiques et usages domestiques des plantes en Haute-Provence », par Pauline Mayer, ethnobotaniste.

ANNEXE 1 :

Stage de formation au patrimoine culturel immatériel

Aix-en-Provence (24-25 avril 2017) et Mane (26-28 avril 2017)



Stage organisé par l'IDEMEC (UMR 7307 CNRS et Aix-Marseille-Université), l'ethnopôle de Salagon à Mane (Musée départemental des Alpes-de-Haute-Provence) et le Département du Pilotage de la Recherche et de la Politique Scientifique (Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication).

Contexte :

Le DPRPS (Ministère de la Culture et de la Communication) souhaite développer la formation au patrimoine culturel immatériel auprès du public étudiant en région.

L'IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU et le Musée de Salagon, ethnopôle situé à Mane (Alpes-de-Haute-Provence), sont partenaires pour organiser une session de formation qui s'adresse prioritairement aux étudiants de l'université d'Aix-Marseille et des universités voisines.

Contenu :

La formation souhaite appréhender la notion de patrimoine culturel immatériel et les possibilités de professionnalisation associées. A cette fin, elle apportera aussi bien des connaissances générales que pratiques : savoirs institutionnels, scientifiques et appliqués concernant le patrimoine culturel immatériel.

Etant donné la spécificité du Musée de Salagon et ses compétences en ethnobotanique, la formation sera orientée vers les relations entre patrimoine culturel immatériel et savoirs naturalistes. Parmi les différents domaines du patrimoine culturel immatériel, une attention particulière sera donc portée aux « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers » (article 2 de la convention). Cependant, il y aura lieu de mettre en relation ce domaine spécifique avec les autres domaines du patrimoine culturel immatériel.

La formation comprendra trois volets : 1/ éléments généraux relatifs à la politique du patrimoine culturel immatériel en France, 2/ éléments spécifiques concernant l'intérêt du patrimoine culturel immatériel pour l'ethnologie régionale, 3/ travail de terrain permettant d'appréhender l'utilité concrète du patrimoine culturel immatériel pour une institution territoriale.

Programme :

	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-18h
Lundi 24 avril	<p>Accueil à la MMSH, par B. Fliche (IDEMEC, CNRS-AMU) et A. Chabert (Musée de Salagon)</p> <p>Introduction au stage et présentation générale de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, par L. S. Fournier (IDEMEC, CNRS-AMU)</p>	<p>La convention de l'UNESCO de 2003, du texte à son application, par S. Grenet-Coye (DPRPS, Ministère de la Culture)</p> <p>Table-ronde collective : Les critères de définition du patrimoine culturel immatériel</p>
Mardi 25 avril	<p>La politique française en matière de patrimoine culturel immatériel, par S. Grenet-Coye (DPRPS, Ministère de la Culture)</p>	<p>Les usages du patrimoine culturel immatériel en anthropologie, par C. Isnart (IDEMEC, CNRS-AMU)</p> <p>Atelier : présentation d'une fiche-type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel</p>
Mercredi 26 avril	<p>8h : Départ d'Aix pour Salagon</p> <p>Usages du bois tourné et patrimonialisation des boules de pétanque anciennes à Aiguines, par V. Feschet (IDEMEC, CNRS-AMU)</p> <p>Introduction à l'ethnobotanique, par C. Brousse (IDEMEC, CNRS-AMU)</p>	<p>Visite du musée de Salagon, présentation de l'institution, de ses ressources (bibliothèque, corpus d'enregistrements sonores), par I. Laban Dal Canto et A. Chabert (Musée de Salagon)</p>
Jeudi 27 avril	<p>Visite des jardins, par F. Tessari et V. Blanc (Musée de Salagon)</p>	<p>Travaux pratiques : réalisation de fiches d'inventaires par les stagiaires</p>
Vendredi 28 avril	<p>Suite des travaux pratiques, rédaction des fiches</p>	<p>Exposés des groupes et discussion générale</p> <p>17h : Départ de Salagon</p>



Institut
d'Ethnologie
Méditerranéenne
Européenne et
Comparative



Maison
méditerranéenne
des sciences
de l'homme

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

Musée et Jardins
Salagon

ANNEXE 2 :



Journée d'étude et de formation

« Anthropologie des inventaires et systématique du patrimoine »

MMSH (salle Duby) – Aix-en-Provence – 28 septembre 2017

En partenariat avec le DPRPS (Ministère de la Culture et de la Communication), l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne, Européenne et Comparative (IDEMEC UMR 7307 CNRS et Aix-Marseille-Université) organisera une journée d'étude et de formation le 28 septembre 2017 dans ses locaux à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence cedex 2.

Programme : à partir de l'expérience de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France, cette journée d'étude ouverte au public souhaite aborder les problématiques de la pluridisciplinarité et de la participativité dans les recherches consacrées aux inventaires du patrimoine et à la patrimonialisation.

Organisation : partenariat DPRPS / IDEMEC

L'inscription à cette journée est obligatoire auprès de laurent.fournier@univ-amu.fr

Programme :

9h30-10h Accueil, introduction des journées par Laurent Sébastien Fournier (IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU)

10h00-10h45 Intervention de Catherine Virassami (Architecte expert patrimoine culturel matériel et immatériel, Présidente de l'Association "Greenandcraft, le comptoir des savoir-faire")

Présentation d'un exemple de travail de collecte et d'élaboration de fiches d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. Réflexion sur la méthodologie employée dans l'inventaire des savoir-faire liés aux produits des Sites Remarquables du Goût.

10h45-11h30 Intervention de Ana Rita Albuquerque (Doctorante en géographie, ART-Dev UMR 5281 CNRS-CIRAD-UM1-UPV-UPVD)

La géographie et l'inventaire du patrimoine : pratiques, outils et méthodes : en insistant sur les manières dont les géographes conçoivent les notions d'inventaire et de patrimoine, la communication analysera les outils et

les méthodes utilisés par la discipline de la géographie et comment celle-ci se situe par rapport aux autres sciences sociales.

11h30-12h15 Intervention de Noël Coyer (EPCC Pôle International de la Préhistoire, Les Eyzies-de-Tayac ; TRACES-UMR 5608, Université de Toulouse Jean Jaurès)

L'archéologie préhistorique à l'épreuve des inventaires : en archéologie, l'inventaire – des objets issus d'une fouille ou des sites dans le cadre de la carte archéologique – constitue l'opération préalable à toute étude. En nous recentrant sur les pratiques des préhistoriens depuis le XIXe siècle, nous questionnerons les interactions entre inventaire et connaissance.

12h15-12h30 Discussion générale

12h30-14h Repas à la MMSH

14h-14h45 Intervention d'Isabelle Chave (DPRPS, Ministère de la Culture et de la Communication)

Synthèse d'un diagnostic 2017 : fiche-support de l'inventaire national du PCI et harmonisation des systèmes de description des services patrimoniaux.

14h45-15h30 Intervention de Bruno Vila (IMBE UMR 7263 CNRS-IRD-AMU)

Présentation des principes généraux de la systématique et des systèmes de classification utilisés en botanique. Méthodologies de constitution et d'inventaire des collections de botanique, lectures-interprétations des informations contenues dans ces collections.

15h30-16h00 Pause

16h00-17h00 Table-ronde « patrimoine maritime et patrimoine culturel immatériel » avec Alain Blayo (Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen), Elisabeth Euvrard (IDEMEC UMR 7307 CNRS-AMU), Samuel Villevieille (Conseil Départemental des Pyrénées Orientales)

Travail en commun sur un projet de valorisation et de promotion de la voile latine (France-Italie). Réflexion sur les possibilités de transposer la méthodologie de l'inventaire français du patrimoine culturel immatériel à l'inventaire du patrimoine maritime, et présentation d'une fiche d'inventaire du patrimoine maritime.

17h00-17h30 Conclusions



ANNEXE 3 :

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

**CUEILLETES, PRATIQUES ET USAGES DOMESTIQUES DES
PLANTES EN HAUTE-PROVENCE**

		
<p>Légende : <i>Germandrée petit-chêne</i>, herbier Delmas, Aix-Marseille-Université Crédits : B. Vila, AMU</p>	<p>Légende : <i>Plantain badasson</i>, jardin ethnobotanique de Salagon Crédits : ethnopôle de Salagon</p>	<p>Légende : Distillation de la lavande, août 2016 Crédits : Ecomusée Roudoule</p>

Description sommaire

1500 caractères (espaces compris) maximum

« Cueillettes, pratiques et usages domestiques des plantes en Haute Provence ». Cas spécifiques de cinq plantes mobilisant des usages particuliers et médicinaux : l'inule des montagnes, la lavande, l'armoise, la germandrée petit-chêne et le plantain badasson. La présente fiche inventaire vise à fournir des données ethnologiques sur les cueillettes, pratiques et usages des plantes en Haute Provence. Ces données ont été recueillies via des ouvrages, articles, mais aussi auprès d'individus vivant en Haute Provence - Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Vaucluse et sud de la Drôme - par le biais d'enquêtes orales effectuées entre 1959 et 2012 ainsi que de rencontres en 2017 avec des acteurs actuels tels que des membres du musée de Salagon et de l'écomusée de la Roudoule. En complément, des personnes travaillant dans des herboristeries à Marseille et Aix-en-Provence ont été interrogées. Les éléments réunis au cours de ces enquêtes nous dirigent vers cinq plantes spécifiques, les plus citées dans les enquêtes orales, faisant l'objet d'usages et de pratiques par les habitants de Haute Provence : l'inule des montagnes, la lavande, l'armoise, la germandrée petit-chêne et le plantain badasson.

I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom

150 caractères (espaces compris) maximum

En français

Cueillettes, pratiques et usages domestiques de l'inule des montagnes, de la lavande, de l'armoise, de la germandrée petit-chêne et du plantain badasson.

En langue vernaculaire

Faux arnica, lavando, artemiso, calamandrié, badasso

I.2. Domaine(s) de classification

Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers.

I.3. Communauté(s), groupe(s) associé(s)

Ethnobotanistes, herboristes, anciens cueilleurs, néo-ruraux.

I.4. Localisation physique

Lieu(x) de la pratique en France

Haute-Provence : Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Vaucluse, Drôme

Pratique similaire en France et/ou à l'étranger

Autres régions françaises (Bourgogne, Charente, Vendée, Cévennes, Alpes), Europe méditerranéenne.

I.5. Description détaillée

25 à 30 000 caractères (espaces compris) maximum

Nous allons dans cette partie procéder à la description de chacune des plantes : sa description physique, son mode de culture, sa récolte, ses propriétés médicinales, ses utilisateurs etc. Ces éléments étant nombreux, chaque plante sera traitée dans un paragraphe propre. Chaque plante étant adossée à un contexte socio-économique spécifique, il faut préciser que chaque profil d'acteur peut, au sein de la communauté des cueilleurs, associer des savoirs différents à chaque plante décrite. Une approche plus fine conduirait ainsi, par exemple, à distinguer la filière économique contemporaine de l'herboristerie et les savoirs paysans traditionnels.

- **L'inule des montagnes :**

L'inule des montagnes fait partie de la famille des astéracées. C'est une plante vivace¹ de 15 à 35cm de haut, constituée d'une tige ascendante blanchâtre et laineuse portant un seul capitule² (plus rarement deux ou trois). Ses feuilles sont denticulées, très poilues, soyeuses sur les deux faces. Le ou les capitules sont de grande taille, enveloppés d'involucre à bractées³ inégales et ses fleurs sont de couleur jaune. On la trouve sur des coteaux calcaires rocailloux

¹ Pouvant subsister à l'hiver et vivre plusieurs années.

² Le capitule est, chez les Astéracées, l'ensemble de nombreuses petites fleurs très serrées posées sur un réceptacle commun, et qui ressemble à une fleur simple munie de pétales.

³ Une bractée est une pièce florale en forme de feuille faisant partie de l'inflorescence. L'ensemble des bractées s'appelle involucre.

et arides, dans certaines garrigues et sur des pelouses sèches en région méditerranéenne (Rameau 2008, p. 1715). L'inule des montagnes est pollinisée par les insectes, sa floraison s'effectue de juin à juillet (*ibid*), ainsi que sa cueillette, qui se fait au moment où la plante est fraîche.

L'inule des montagnes est utilisée autant pour la médecine humaine que vétérinaire. Cette plante est confondue avec l'arnica (*ibid*), on lui associe d'ailleurs les mêmes vertus : vulnérable, cicatrisante, anti-ecchymotique, anti-traumatique, anti-diarrhéique.

Pour son utilisation, on fait macérer des feuilles fraîches dans de l'eau de vie, en imbiber un coton et frotter la zone à soigner avec (enregistrement n°1033). On peut aussi placer directement la fleur sur la blessure. Pour les problèmes liés à l'appareil digestif, elle se consomme en petite dose par infusion.

Aujourd'hui, des produits à base d'inule (plutôt de l'inule visqueuse, de l'inule "grande aunée" ou de l'inule odorante que de l'inule des montagnes) sont préparés en pharmacie (pommade, granules, teinture-mère), lieu où leurs usagers se la procurent alors principalement (Amir 1999, p. 113).

Les lieux de la transmission, de nos jours, incluent les herboristeries de Marseille et d'Aix-en-Provence, bien que ces dernières ne proposent d'inule des montagnes sous aucune forme. Elle n'est pas non plus disponible à l'achat sur internet. En revanche, on peut trouver de l'huile essentielle d'inule odorante, une autre variété d'inule, à l'herboristerie du Père Blaize (Marseille) et sur Internet. On peut alors constater que l'utilisation de l'inule des montagnes disparaît, n'étant plus vendue ni en pharmacie, ni sur internet.

• La lavande :

Devenue l'emblème de la Provence aux yeux des touristes du monde, la lavande est utilisée depuis très longtemps pour ses vertus odorantes et médicamenteuses notamment dans la région de Haute-Provence.

La lavande fait partie de la famille des lamiacées ou labiées. Elle se présente sous forme d'arbrisseaux à fleurs mauves ou violettes disposées en épis. La lavande fait partie de la garrigue, elle pousse sur les pelouses arides, les versants rocailloux, occupant une aire continue de la mer Méditerranée aux basses montagnes, poussant jusqu'à 900 mètres d'altitude en localités abritées et ensoleillées (Lieutaghi 2006).

La lavande se présente sous plusieurs formes physiques et possède différents usages selon sa variété :

- La lavande aspic ou "à larges feuilles" a une tige florifère -très garnie en fleurs-, au moins une paire de ramifications⁴, des feuilles spatulées⁵ et une odeur camphrée. Elle est utilisée comme remède des voies respiratoires, en infusion (fleurs) ou inhalation (huile essentielle) (*ibid*).

- La lavande officinale est constituée de tiges florifères non ramifiées et de feuilles linéaires. Son odeur est fine. Elle était autrefois coupée par des équipes de saisonniers pour la distillation artisanale. De nos jours, elle est distillée "en douceur" pour la parfumerie, l'aromathérapie et d'autres emplois dits "nobles". En huile essentielle, la lavande officinale a des vertus antispasmodiques, sédatives et de décontractant musculaire (rhumatismes). Elle a aussi des propriétés antimigraineuses, parasitocides (vermifuge) et peut soigner les morsures de vipère chez l'animal (*ibid*).

- Le lavandin est issu de l'hybridation entre la lavande aspic et la lavande officinale dans leurs zones de contact. Aussi appelée "grande lavande", "grosse lavande", "lavande bâtarde", cette

⁴ La ramification sympodiale se caractérise par la dégénérescence [apicale](#) d'un [bourgeon](#) obligeant la [tige](#) à croître en [zigzag](#) par le développement des bourgeons latéraux. Lorsqu'un seul rameau latéral poursuit sa croissance, on parle de monochasium ou de ramification sympodiale monochasiale (exemple de la tomate, la vigne). Lorsque deux rameaux poursuivent leur croissance, on parle de dichasium ou de ramification sympodiale dichasiale (exemple du lilas, du gui). À partir de trois rameaux ou plus, on parle de pleiochasium ou de ramification sympodiale pleiochasiale¹.

⁵ En forme de spatule.

variété est stérile et se multiplie par boutures. Nombreuses solutions en huile essentielle : lavandin grosse, lavandin super, lavandin abriol (*ibid*).

Certaines lavandes se plantent au printemps, il faut ensuite les faire pousser pendant deux ans puis repiquer le champ dans une autre terre. On peut procéder par semis ou par clonage. Les plants ne donneront pas de fleurs les trois premières années. Une fois fleuries, c'est en août qu'elles sont coupées, lorsqu'elles sont sèches (enregistrement 4173 – 13 :20min). Craignant l'humidité, la pluie fait pourrir la lavande (n°4173).

Selon les données recueillies dans les enquêtes orales, la lavande est utilisée pour : cicatriser les plaies (enregistrement 1049, 1067), désinfecter, pour les fièvres/coups de chaleur en faisant quelques frictions sur le crâne, pour apaiser, assainir la literie, pour des usages vétérinaires ou encore pour parfumer. Elle fait partie des plantes céphaliques, c'est-à-dire qu'elle apaise les maux de tête, migraines et vertiges⁶.

En ce qui concerne la culture de la lavande, la répartition des tâches pour la cueillette se fait de manière genrée (enregistrement 4173 – 3 :27min). Il est fait mention d'un partage des alambics pour la distillation (enregistrement 4173 – 10:10, 12:57min). Un paysan peut cultiver la terre pour quelqu'un d'autre (enregistrement 4173). Une informatrice parle d'une alternance des plantations entre céréales et lavande environ tous les cinq ans, pour laisser reposer la terre (enregistrement 4173 – 39:15 min)

Les plants de lavande se disposent en lignes ou en carré. La façon de planter a évolué, avant elle se faisait en carrés et des animaux étaient utilisées, aujourd'hui la plantation se fait avec le tracteur et s'organise en lignes (enregistrement 4173 – 14.45). Autrefois, la culture se faisait à la main à l'aide d'une pioche pour biner et d'une faucille pour ramasser (enregistrement 4173 – 20.45). Cultivée sur le plateau de Valensole, la lavande a des débouchés dans le secteur des huiles essentielles. Elle constitue une économie de complément mais peu d'agriculteurs en vivent.

La "véritable" lavande était cultivée dans des baissières, un abaissement dans le sol qui permet de garder l'eau de pluie. Son milieu optimal s'étale de 600 à 1300 mètres. Plus bas, entre 800 et 200 mètres, c'est le domaine du lavandin qui représente 83% de la production totale de lavande. La lavande donne une essence plus fine mais de moindre rendement, le lavandin fournit quant à lui de grosses quantité et une essence moins appréciée mais utilisable. Les parfumeurs mélangent souvent les deux essences pour en tirer toute une gamme de produits fins (De Reparaz 1965).

L'engouement autour de la culture de la lavande à la fin du XXe siècle a provoqué des transformations importantes, poussant les producteurs à faire "lavande sur lavande" sur une même parcelle pendant vingt ans. Cette monoculture a entraîné une baisse des rendements du fait de l'usure des sols. Concernant la cueillette, la coupe nécessitait beaucoup de main-d'œuvre car elle se faisait principalement à la faucille, jusqu'à ce que la coupe mécanique se mette en place, à l'aide de tracteurs (*ibid*).

La culture de la lavande souffre des faiblesses de l'agriculture française, accentuées par son statut de produit de luxe à faible rendement. La production de l'essence de lavande demeure l'apanage de distilleries privées, les distilleries coopératives se faisant rares. Ainsi, l'essence se trouve être la proie de courtiers ayant tendance à acheter à petit prix, à stocker et à revendre à la hausse, à inonder ou à raréfier le marché. Ce phénomène entraîne le découragement des producteurs de lavande. Pour donner une idée, en 1956 le litre de l'essence de lavande était de 13000 francs, puis de 4000 francs en 1959. La Drôme est passée de 4000 à 2500 hectares de lavande entre 1959 et 1964. Depuis, la culture du lavandin est devenue rentable mais celle de la lavande l'est moins (*ibid*).

Comme le fait remarquer A-G. de Reparaz, cueillir la lavande dans les baissières, loin de faire mourir la plante, la rend plus robuste. D'après les vieux agriculteurs, il y a dépérissement des lavandières naturelles quand la cueillette cesse. "Cet arrêt vise en fait plutôt à limiter la venue des étrangers" pour protéger les activités des locaux.

Des processus de labellisation -notamment pour la lavande fine- se mettent en place pour une protection du patrimoine, la reconnaissance d'une appellation d'origine permettant de

⁶ Source : article de Pierre Lieutaghi sur le site Universalis ; <http://www.universalis.fr/encyclopedie/lavandes/>

faire face aux importations massives et aux produits de synthèse. Ainsi, concernant la fabrication d'huile essentielle de lavande, depuis 1981, seule pourra répondre à cette appellation d'origine protégée (AOP) la lavande cultivée entre 800 et 1500 mètres d'altitude dans les départements du Vaucluse, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et de la Drôme.

De nos jours, l'herboristerie du Père Blaize à Marseille propose de la lavande sous différentes formes : fleurs de lavande sèches (officinale), huiles essentielles (lavande officinale, lavandin, lavande aspic), huile de massage (lavande officinale), vinaigre (lavande officinale). L'herboristerie d'Aix-en-Provence, incorporée aux locaux de la pharmacie de l'hôtel de ville, ne la vend que sous sa forme sèche, les huiles essentielles étant vendues dans la partie pharmacie de la structure. En dehors d'herboristeries et pharmacie, on trouve aussi de la lavande sous ces formes dans des magasins de produits biologiques, sur les marchés du Sud-est. On la trouve aussi emballée dans des morceaux de tissu, en petit bouquet ou sous forme de parfum liquide, notamment dans des boutiques sur le pourtour méditerranéen.

- **L'armoise :**

L'Armoise ou *Artemisia vulgaris* est une plante de la famille des astéracées. Sa racine est environ de la grosseur d'un doigt, longue, fibreuse, rampante. Ses tiges font un mètre et plus, elles sont droites, fermes, cylindriques, cannelées, d'un vert blanchâtre et légèrement pubescentes. Les feuilles du dessus sont d'un vert sombre, celles du dessous blanches et cotonneuses. Ses fleurs, pâles ou rougeâtres, sont en capitules ovoïdes (Cazin 1868, p. 81).

L'armoise est très abondante à l'état sauvage. Elle pousse surtout sur les terres légères et ensoleillées. Pour sa culture, principalement médicinale, on la multiplie par semis et par division des pieds, au commencement du printemps (*ibid*, p.81).

Sa récolte s'effectue au mois de juin ou au début de juillet suivant la floraison. Après l'avoir mondée (décortiquée), on la met à sécher. Il faut prendre soin des racines afin d'éviter qu'elles ne moisissent. L'armoise récoltée dans les jardins et terrains gras/humides sera moins active que celle se trouvant dans des lieux secs, arides, sur les masures (*ibid*, p.81). On la trouve à l'état sauvage, elle a une propension à s'aventurer sur les terres habitées.

Les parties de l'armoise qui sont utilisées sont les racines, les feuilles et les sommités. La saveur des racines est douce, celle des feuilles et des tiges est un peu amère. Cette plante a des vertus toniques, stimulantes, antispasmodiques, emménagogue (qui favorise/provoque les menstruations). Elle a été employée dans la chlorose⁷, l'aménorrhée, la chorée⁸, les vomissements spasmodiques, les convulsions chez les enfants, les névralgies, en tant que vermifuge ou encore contre l'épilepsie (*ibid*, p.82). Plusieurs médecins citent des cas où l'armoise a produit des effets positifs sur des patients épileptiques, humains et animaux (*ibid*, p.83).

Une pratique liée à l'armoise consiste en une décoction de la plante dont on dirige la vapeur sur la vulve pour stimuler l'apparition des règles. Elle s'administre aussi en lavement pour remplir la même indication, ainsi qu'en cataplasmes de feuilles et sommités sur le bas-ventre, notamment pour les femmes venant d'accoucher, pour favoriser l'expulsion de l'arrière-faix⁹ (*ibid*, p.82).

Des données plus récentes (1994-1995), issues d'enquêtes orales, attestent aussi d'usages de l'armoise par les femmes à des fins gynécologiques. Plusieurs informatrices en Haute Provence indiquent une utilisation de la plante pour remédier à des "règles tardives" ou aménorrhées (enregistrement n°1010), à des "règles douloureuses" (n°1025, 1063, 1069) ou comme régulateur de la circulation sanguine (n°1029). L'armoise est essentiellement liée au

⁷ La chlorose ou *morbus virgineus* (maladie des jeunes filles), appelée aussi "les pâles couleurs" ou "anémie essentielle des jeunes filles" est une forme d'anémie ferriprive.

⁸ Manifestation neurologique faisant partie des mouvements involontaires, anormaux, incontrôlables, pouvant conduire à l'impossibilité de marcher.

⁹ Ce qui reste dans l'utérus après la sortie du fœtus (placenta, cordon ombilical, membranes qui enveloppaient le fœtus).

sang. L'armoise est aussi utilisée en tant qu'hémostatique/ antihémorragique lors de règles abondantes, contre l'hémoptysie (toux irritante provoquant des rejets de sang), la dysenterie hémorragique, la colique ou la névralgie¹⁰.

L'armoise s'administre sous forme de suc, de décoction, de cataplasme et d'infusion (Cazin 1868, p.82). Elle est aussi consommée sous forme de liqueur, infusé dans du vin blanc (Cazin, p.82) ou en fumigation, comme en Chine et au Japon, où les sommités et les feuilles séchées de l'armoise servent à préparer le moxa (Cazin, p.84), des bâtonnets d'armoise séchée dont la combustion va stimuler les points des méridiens d'acupuncture. Cette plante peut aussi se fumer. Elle est également utilisée en cuisine pour l'élaboration du pastis maison. Son utilisation en tisanes est liée aux menstruations.

Une informatrice rapporte que l'armoise est une plante abortive (n°1060) à forte dose, il est donc déconseillé aux femmes enceintes d'en consommer. De même, elle présente des risques d'hémorragie et peut provoquer des perturbations circulatoires à haute dose. L'armoise est déconseillée pour les enfants par les médecins.

L'herboristerie du Père Blaize propose de l'armoise sous forme de feuilles séchées et de bâton. Celle d'Aix-en-Provence en vend sous forme de feuilles sèches uniquement. On peut trouver de l'armoise sèche ainsi que de l'huile essentielle d'armoise sur Internet.

- **La germandrée petit-chêne :**

La germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys* L.) est une plante de la famille des lamiacées.

Elle mesure entre 15 et 25cm, présente des tiges pubescentes, droites, couchées sur terre puis redressées de 12 à 15cm. Ses feuilles sont luisantes sur le dessus, blanchâtres et velues en dessous. Les fleurs sont des glomérules¹¹ de couleur pourpre ou rose mauve. La germandrée petit-chêne pousse dans les milieux arides, calcaires, les terrains sablonneux et secs, les pentes rocailleuses, les vieux murs. Elle tire son nom du fait de la forme de ses feuilles qui évoque celles du chêne en miniature¹².

Cette plante était autrefois cueillie pour ses vertus thérapeutiques en Haute-Provence. Au goût amer, elle est surtout célèbre pour favoriser la circulation du sang. Elle se trouve essentiellement près des chênes pubescents. Sa consommation fut interdite dans les années 90 et la tradition des cures dépuratives au petit-chêne en est fragilisée. Elle éveille l'imaginaire et met en relation diverses entités, elle est associée à l'élimination des impuretés de la phase hivernale, au renouvellement spirituel ainsi qu'au renouvellement des saisons.

Il ressort des enquêtes orales réalisées à la fin du XXe siècle que la germandrée petit-chêne était utilisée par les paysans provençaux du haut pays comme dépuratif en cure (préparé en boisson) d'une dizaine de jour lors des changements de saison, notamment au printemps, pour la circulation et la purification du sang. Selon une informatrice, cette plante est prescrite pour la "circulation chez les femmes" (Mme S., 70 Ans, Séderon, Drôme). L'on peut comprendre que cette plante a une visée dépurative au domaine strictement gynécologique. La même informatrice confirme cette hypothèse en indiquant l'utilisation du petit-chêne dans la "pré-ménopause", en cure d'infusion au printemps et à l'automne. On peut alors rapprocher l'utilisation de la germandrée petit-chêne de celle de l'armoise, des informatrices indiquant que l'armoise est un bon remède pour la circulation et associant explicitement ce sang aux troubles menstruels (Lieutaghi 1986, p. 28).

L'infusion des sommités de petit-chêne est légèrement tonique et stomachique, on y a souvent recours dans les scrofules (tuberculose porcine) ou le scorbut Cuvier 1835, p. 208).

Interdite dans les années 90 suite à sa classification comme plante toxique, la germandrée petit-chêne n'est pas vendue dans les herboristeries que nous avons visitées. On peut la trouver à l'achat, notamment sur Internet, sous forme de plants ou de graines uniquement.

¹⁰ Source : <http://lecourrier.vn/larmoise-commune/208375.html>

¹¹ Type d'inflorescence d'aspect globuleux et dense.

¹² Source : <https://www.toxiplante.fr/monographies/germandree.html>

- **Le plantain badasson :**

Le plantain badasson fait partie de la famille des plantaginacées. Cette plante est un petit buisson vivace pouvant atteindre 60cm de haut, ses fleurs sont blanches, légèrement vertes au printemps. Cette plante a un statut de panacée ("remède") (Marchal 1984). Elle se cueille toute l'année mais de préférence aux mois de septembre et octobre. Son aire s'étend sur tout le pourtour méditerranéen français jusqu'aux montagnes des Alpes et des Pyrénées. Le badasson pousse dans des lieux pâturés, sur des étendues d'herbe sèche ou en milieu calcaire, dans des espaces lumineux (Lieutaghi 2009).

Le plantain badasson est considéré en Haute Provence comme le remède universel des affections externes, avec des emplois internes complémentaires. Perçu comme le remède populaire le plus mis en oeuvre, une bonne partie de la population de Haute Provence en connaît les emplois et indications. Pour autant, l'utilité du badasson n'apparaît pas dans la littérature botanique ou médicale et ne semble pas être connu pour ses vertus médicinales à l'ouest du Rhône (Lieutaghi 1983, p.37).

Cette plante est notamment usitée par les populations des Alpes-de-Haute-Provence. Les enquêtes orales rapportent son utilisation dans le Vaucluse -Robion du Vaucluse (enregistrement n°1000), Apt (n°1005) et Sault (n°1060)- et les Alpes-de-Haute-Provence - Vachères (n°1003).

Le badasson est utilisé en externe, par application d'une décoction de la plante sur une compresse ou un coton, pour soigner les rhumatismes, les foulures/luxures, œdèmes, dermatoses, engelures et infections cutanées. Il est aussi administré en interne, via une infusion qualifiée de "dépurative", qui va nettoyer le sang et traiter des affections comme des boutons, panaris, de l'eczéma ou des problèmes liés à l'appareil digestifs -brûlures d'estomac, maux de ventre, spasmes gastriques- ou à la circulation du sang, au cholestérol ou encore au diabète (Lieutaghi 1983).

Des enregistrements rapportent certaines de ces pratiques. Par exemple, on peut effectuer un bain de pieds avec de l'eau chaude dans laquelle trempe du badasson pour favoriser la circulation du sang, en cas d'entorse (n°1004 et 1060) ou contre les "jambes lourdes" (n°1005), les "problèmes de peau", boutons et furoncles mais aussi contre le scorbut et en bain de bouche (n°1000). On peut utiliser la plante en cataplasme pour laver les plaies ou en infusion comme désinfectant de l'intestin (constipation, aérophagie) (n°1004).

Ces pratiques peuvent être à usage humain comme vétérinaire, pour traiter des panaris, plaies, morsures, enflures ou dermatoses (Lieutaghi 1983).

Les herboristeries visitées ne proposent pas de plantain badasson à la vente, seulement du grand plantain (*plantago major*) ou du plantain lancéolé (*plantago lanceolata*) sous forme de feuilles séchées. Le badasson n'est pas trouvable sur Internet non plus.

I.6. Langue(s) utilisée(s) dans la pratique

Français, Provençal, Latin.

I.7. Éléments matériels liés à la pratique

Patrimoine bâti

Les jardins ethnobotaniques de Salagon à Mane (Alpes-de-Haute-Provence) contiennent les cinq plantes mentionnées et contribuent à leur connaissance par la communauté des cueilleurs.

Objets, outils, matériaux supports

Pour la cueillette : sécateurs, couteaux, binette.

Pour la détermination des meilleures phases de cueillette : calendriers, éphémérides.

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

II.1. Modes d'apprentissage et de transmission

La transmission des savoirs et usages liés à ces cinq plantes s'effectuait principalement de manière orale au sein du cercle familial ou des relations proches, par le "bouche-à-oreilles". Il s'agissait d'une transmission intergénérationnelle. Elle s'effectuait par observations et répétitions de la pratique de la cueillette et des usages de la plante. De nos jours, cette transmission orale s'affaiblit et l'apprentissage est surtout livresque.

Concernant l'armoise et la germandrée petit-chêne, les connaissances se transmettaient de manière intergénérationnelle mais essentiellement du côté des femmes, de mère en fille ou de grand-mère à petite-fille, les propriétés de ces deux plantes ayant trait au domaine gynécologique. Cependant, la transmission des savoirs liés à la germandrée petit-chêne est fragilisée depuis son interdiction dans les années 90 -raison pour laquelle les néo-ruraux n'évoquent pas son utilisation pour des cures dépuratives.

La transmission des connaissances liées à ces plantes se transmet aujourd'hui dans un contexte commercial, l'herboristerie du Père Blaize à Marseille en donne un bon exemple. Comme l'indique une pharmacienne travaillant à l'herboristerie du Père Blaize, l'exode rural qui s'opère depuis des décennies a entraîné une diminution de ces connaissances du fait de l'éloignement des individus de la nature et des plantes qui s'y trouvent. La transmission des savoirs liés aux plantes se fait donc par les herboristes, pharmaciens, naturopathes et autres professionnels de santé naturelle mais elle est moins étendue que dans le passé. Elle poursuit en expliquant qu'Internet peut aussi être une source de transmission de ces savoirs mais que cela est relatif puisque "sur internet on trouve tout... et n'importe quoi". La pharmacienne qui gère l'herboristerie de l'hôtel de ville à Aix trouve quant à elle que de plus en plus de personnes, notamment des jeunes, s'intéressent aux propriétés des plantes, sur Internet, par le biais d'ouvrages sur le sujet ou en se renseignant auprès de naturopathes ou d'herboristes. De nos jours, la transmission des connaissances liées aux plantes serait alors portée par les professionnels de médecines naturelles -naturopathes, herboristes/pharmaciens- et Internet. Cependant, "ce ne sont pas des connaissances ancestrales" comme l'indique la pharmacienne du Père Blaize. De fait, les savoirs liés à des plantes comme le badasson, la germandrée petit-chêne et l'inule des montagnes sont comme voués à disparaître, ces plantes n'étant plus vendues et les connaissances ancestrales qui leur sont liées n'étant plus transmises de génération en génération.

Dans une dynamique de conservation et transmission de ces connaissances, depuis les années 70, des associations telles que *Etudes populaires et initiatives* et *Alpes de lumières* ont mené des travaux de collecte et d'édition ainsi que des formations sur le terrain, ce qui a permis l'entretien et la transmission des connaissances liées aux usages des cinq plantes étudiées. De même, le musée de Salagon s'inscrit dans cette démarche.

II.2. Personnes/organisations impliquées

Musée de Salagon (jardin ethnobotanique), Ecomusée de la Roudoule (Puget-Rostang), herboristes, cueilleurs,

II.3. Évolution/adaptation/emprunts de la pratique

Jusqu'au milieu du XXe siècle la pratique était courante dans le milieu rural traditionnel. Après l'exode rural et le retour à la terre des années 1970, la pratique est passée dans le milieu néo-rural qui a remplacé celui des anciens cueilleurs. Aujourd'hui, les nouveaux usages en herboristerie et la présentation des usages des plantes dans les musées intéressent aussi un public urbain.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques

10 000 caractères (espaces compris) maximum

Nous nous intéresserons ici à la dimension historique des usages de ces cinq plantes, en consacrant un paragraphe à chacune d'entre elles.

Les données historiques concernant l'inule des montagnes sont rares, nous savons qu'elle a été répertoriée par Linné en 1753 et qu'elle provient des Alpes suisses, raison pour laquelle il lui a donné l'appellation "montana". Nous avons en revanche des informations sur l'*inula helenium* ou "grande aunée" qui serait utilisée depuis l'Antiquité, période durant laquelle elle était pensée dans la catégorie des plantes "vénérées" au même titre que le plantain badasson et la germandrée petit-chêne (Amir 1998). Hippocrate, Galien -médecin grec du IIe siècle- et Dioscoride - médecin botaniste grec du Ier siècle- signalent les bons effets de la grande aunée sur l'utérus, sur les voies urinaires, et sur l'appareil respiratoire. Elle a toujours occupé une place distinguée dans les pharmacologies et les traités de thérapeutique¹³.

La lavande est utilisée depuis l'antiquité pour de multiples vertus, mythiques ou réelles comme plante céphalique, antiseptique ou plante qui éloigne les esprits malins. Les Assyriens utilisaient la lavande en poudre et en huile. Celle importée d'Égypte est mentionnée dans l'Iliade et Dioscoride cite l'origine égyptienne de la *lavandula stoechas* (lavande papillon). Théophraste mentionne la lavande parmi la cinquantaine de substances utilisées par les grecs. Strabon - géographe grec du Ier siècle- déclare avoir vu en abondance dans les îles d'Hyères (Les Stoechades) la lavande à toupet, lavande *stoechas* ou nard celtique. Dioscoride signale la présence dans les Alpes de Ligurie, de salinca ou nard celtique et lui attribue des propriétés laxatives et revigorantes, ainsi que son utilisation dans les boissons de type thé. Les grecs et les romains appelaient « nard » la lavande, du syrien narda et du latin nardus italica. On exportait depuis les côtes de Ligurie et d'Istrie, ainsi que de Provence, le nard celtique, vers la Grèce du XII au VIII^{ème} siècle avant J-C. Selon Lucrèce, le nard celtique, serait intéressant contre les mauvaises odeurs. Il sera largement utilisé jusqu'au 1^{er} siècle après J-C (Peyron¹⁴).

La lavande était très répandue dans les jardins romains avant J-C. À Rome, on utilisait un parfum appelé "nardinum" à base de lavande et de myrrhe. Le nard était alors utilisé pour de multiples emplois comme parfum léger, astringent, insecticide et médicamenteux (antiseptique). Il était aussi considéré comme aphrodisiaque. Neron utilisait la lavande *vera*

¹³ Source : <https://www.altheaprovence.com/cazin/aunee-ou-aulnee-inula-helenium/>

¹⁴ Source : Louis Peyron (Ancien Directeur Recherche et Développement de l'industrie des matières premières aromatiques), " La lavande, au cœur des civilisations depuis la nuit des temps" : <http://www.jardinsdefrance.org/la-lavande-au-coeur-des-civilisations-depuis-la-nuit-des-temps/>

en tant qu'antipoison et contre les désordres intérieurs. Galien l'ajoutait aux anciennes listes d'antidotes de poisons et piqûres (*ibid*).

Au début du Moyen-âge, la lavande aspic était employée par les médecins de l'école d'Alexandrie. La lavande citée dans le Menagier de Paris (1393) était cultivée dans tous les monastères chrétiens, bien qu'à la même époque les parfums contenant des extraits de lavande n'étaient pas acceptés par l'Eglise qui condamnait les autorités et les femmes portant de tels produits (*ibid*).

Au XIIe siècle, l'abbesse Hildegarde de Bingen différencie la lavande vraie de la lavande aspic et recommande des formules à base de lavande aspic contre les maux de tête, la congestion des poumons, le lavage des yeux ou, mélangée à du vin ou du miel pour chasser les esprits malins (*ibid*).

La lavande ayant un pouvoir désinfectant, elle a été très utilisée pendant les grandes épidémies de peste en Provence au début du XVIIIe siècle, sous forme de sachets, d'éponges imbibées ou de "vinaigre des quatre voleurs" -une macération de plantes aromatiques et médicinales ayant des propriétés antiseptiques. La lavande est considérée comme le "couteau suisse" de l'aromathérapie car de tout temps, depuis Dioscoride au 1er siècle jusqu'à René-Maurice Gatefossé qui donna naissance à l'aromathérapie en 1928, la lavande a toujours été reconnue et utilisée pour ses vertus médicinales¹⁵.

Des peintres du XVe siècle utilisaient de l'essence de lavande aspic pour des techniques de peinture à l'huile (pas de source).

Le nom de l'armoise provient de celui d'une divinité du panthéon grec: Artémis, déesse de la nature et de la chasse, associée à la femme. Cette plante fait partie de la pratique médicinale féminine de la société traditionnelle (Lieutaghi 1991).

L'utilisation d'*Artemisia vulgaris* est attestée dès l'Antiquité. Les propriétés emménagogues de la plante ont été préconisées par les médecins de l'antiquité et constatées depuis par les praticiens. Hippocrate la définissait comme remède propre à expulser l'arrière-faix. Dioscoride la prescrivait pour provoquer les menstruations et accélérer l'accouchement. Zacutus Lusitanus -médecin portugais du XVIIe siècle- aurait rétabli chez une femme, au moyen d'une infusion d'armoise, un cycle menstruel arrêté depuis dix ans (Cazin 1868).

L'armoise est aussi appelée "herbe de feu", nom qui lui a probablement été donné parce que la plante était portée en chapelet (associée à de la verveine) lors de la fête de la Saint-Jean au Moyen-âge. Cette pratique est attestée jusqu'au XVIe siècle en Allemagne. La coutume voulait que l'on regarde à travers les gerbes/bouquets de pieds-d'alouette en jetant le chapelet au feu de Saint-Jean en disant "que toute ma malchance brûle avec ceci". Ce rituel était censé protéger les yeux et la santé pendant toute une année (Frazer 1922)¹⁶.

On attribue le nom latin de la germandrée petit-chêne -*teucrium*- au prince de la mythologie grecque Teucros, fondateur de la ville de Salamine de Chypre (Quattrocchi 1999 , p.2656).

Si des usages de la germandrée petit-chêne sont rapportés dans les enquêtes orales, notamment par des habitants du Luberon, nous disposons de peu d'éléments concernant son utilisation avant le XXe siècle, si ce n'est sa consommation depuis l'Antiquité (Amir 1998).

La germandrée petit-chêne est utilisée depuis le IVème siècle avant notre ère sous forme de tisane comme diurétique, emménagogue, et utilisé localement sur les ulcères et panaris. Quelque peu oubliée par la suite, elle revient avec Matthiolo (1554) qui préconise son utilisation contre les fièvres, les migraines, l'épilepsie ou encore la peste. Plus tard, on l'utilise comme remède contre la goutte, dans certaines liqueurs comme la chartreuse. De 1984 à 1991, elle est utilisée sous forme d'extrait en complément des régimes alimentaires¹⁷. Elle a

¹⁵Source : <http://www.museedelalavande.com/fr/le-musee-de-la-lavande-la-lavande-fine/le-musee-de-la-lavande-vertus-de-la-lavande-pure>

¹⁶ Informations recueillies sur le site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Artemisia_vulgaris#cite_note-10

¹⁷ Source : <https://www.toxiplante.fr/monographies/germandree.html>

été par la suite classifiée en tant que plante toxique et interdite à la vente dans les années 90. Elle est utilisée pour les cures amaigrissantes mais il faut bien respecter les doses.

Le nom latin du badasson -*plantago sempervirens*- a été défini par Heinrich J. N. von Crantz en 1722.

Les transferts de savoirs en Haute-Provence sont souvent mis en lien avec des sources italiennes, de par la proximité géographique et la contingence socio-historique avec une immigration importante au XIX^e siècle. L'on peut aussi supposer qu'une transmission de ces savoirs proviendrait d'Espagne, via la circulation de foires de la zone ibérique à la Provence (Lieutaghi 2009).

Le Badasson est rarement cité dans les textes anciens, lorsqu'il l'est, c'est pour ses graines, qui remplacent alors le psyllium, connu pour ses vertus digestives (Lieutaghi 2009).

III.2. Récits liés à la pratique et à la tradition

Inule : Dans le discours des personnes interrogées lors des enquêtes réalisées en 2017, l'historique de la pratique liée à l'inule n'a pas de date précise. Elle est considérée comme un usage médicinal du quotidien, dans un milieu où la médecine n'était pas dominante dans les conceptions du soin et du thérapeutique.

Lavande : Concernant la lavande, autrefois des alambics démontables parcouraient le pays à dos de mulets et s'installaient près des sources où les cultivateurs apportaient la récolte. Pour la cueillette, on faisait venir des italiens puis des espagnols, "cinq ou six pendant dix jours logeaient dans une grange" (enregistrement 4173 – 15.37 min). La cueillette se faisait sans protection des mains car "sinon, on ne peut pas travailler (...) on se coupait, on mettait un petit pansement et comme la lavande était un médicament, pas besoin d'aller chez le docteur " (enregistrement 4173 – 23.07min).

Armoise : Une pratique consiste à se fabriquer une ceinture de la Saint-Jean (faite avec les tiges) pour absorber les douleurs du dos et les rhumatismes.

Dans la tradition, lorsqu'une femme s'apprête à perdre sa virginité, notamment lors du mariage, la mère de cette dernière lui donne de l'armoise, une transmission symbolique de la plante en lien avec l'univers féminin.

Artemis, déesse de la chasse et de la lune, est de fait liée au cycle lunaire. L'armoise étant l'herbe d'Artemis, son usage est aussi mis en lien avec ce cycle lunaire (Triomphe 1989 , p.8). Son utilisation à des fins gynécologiques et sa morphologie aux tiges rouges, couleur sang, et aux feuilles à veines blanches, rappelant la lune, associent les usages de l'armoise aux cycles menstruel et lunaire. L'armoise fait alors l'objet de rituels de cueillette, effectuées à des dates précises, en lien avec le cycle menstruel, avant le lever du soleil si l'on veut "profiter de toute sa puissance magique" (Delmas 2016).

L'armoise est dédiée dès l'Antiquité à la déesse qui préside aux naissances, Artémis, et à Ilithye, assistante des femmes en couches et protectrice des sages-femmes (Triomphe 1989 , p.8).

Cette plante est désignée par les termes « mère des herbes » (Delmas 2016), dénomination en lien avec le terme « mère ». En Provence, on l'appelle aussi « l'erbo de la maire » où « maire » signifie aussi « matrice ».

Germandrée : La plante était cueillie à l'aube de la Saint-Jean, seuls les adultes pouvaient y participer. Il s'agissait d'éliminer les impuretés de la phase hivernale et du sang sale. Il y a un renouvellement spirituel lié au renouvellement des saisons (Lieutaghi 1986). Selon Charles Galtier, le calamandrié est efficace contre la foudre car il aurait abrité la Vierge et son enfant lors de la fuite en Egypte.

Badasson : Les enquêtes orales effectuées dans les années 80 montrent que les usages du badasson ne sont plus vraiment d'actualité. En effet, soit l'enquêtrice relance les informateurs sur le sujet (n°1005), soit ces derniers parlent du badasson au passé, "on n'en trouve plus" (n°1000), soit ils ne se rappellent pas bien des emplois de la plante (n°1035).

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Menaces sur la viabilité

La transmission orale des usages de l'inule des montagnes a progressivement évolué vers une transmission écrite. Ainsi, la connaissance de la plante -son identification, sa localisation- se perd. De plus, la "diminution du cheptel ovin et caprin [a permis] à la nature de reconquérir son territoire" (Renaux 1998). L'inule serait alors difficile à trouver de nos jours, les détenteurs de sa localisation se faisant rare. Les utilisateurs préfèrent acheter en pharmacie des produits dérivés de l'inule que de pratiquer sa cueillette. Les sources de transmission livresque parlent alors d'une disparition progressive des usages de la plante.

Peu à peu, la lavande sauvage disparaît. Autrefois les brebis défrichaient toutes les plantes ligneuses des pelouses alpines et entretenaient les milieux. Mais de nos jours cette transhumance ne se fait plus, ces terrains ne sont alors plus entretenus et la lavande sauvage ne peut plus y pousser¹⁸.

De plus, depuis quelques années, un virus transmis par un insecte affecte les racines des lavandes à partir du mois de juin. La menace est si importante qu'un fonds de sauvegarde a été créé en 2013¹⁹ : Enfin, avec la mécanisation et la culture en lignes, l'industrialisation de la culture de la lavande menace les modes de cueillette traditionnels de la lavande non cultivée.

Cependant, les savoirs liés à la lavande continuent de se transmettre de nos jours, la plante étant reconnue pour ses vertus dans le milieu de la santé naturelle. Plante emblématique de la Provence et donc du patrimoine français, on la trouve facilement en vente dans les pharmacies, herboristeries, magasins bio ainsi que dans des boutiques situées en Provence, ce qui n'est pas le cas pour les quatre autres plantes étudiées.

Concernant l'armoise, au vu des risques encourus par son utilisation à forte dose (hémorragie) et du fait qu'elle soit déconseillée à l'usage des enfants ainsi qu'en usage interne (infusion), on peut en déduire que ses usages ont progressivement été remplacés -sans pour autant disparaître totalement- par ceux de médicaments soignant les mêmes maux.

La germandrée petit-chêne ayant été interdite à la vente dans les années 90, l'art de la cure dépurative au petit-chêne, qui faisait partie de la tradition provençale²⁰, a disparu. Cela est aussi à mettre en lien avec l'accès à la médecine classique et les changements de modes de vie.

Les usages du badasson sont à l'origine associés aux modes de gestion traditionnels des terres, notamment au modèle pastoral. En effet, par le parcours des troupeaux, ce modèle permet d'entretenir des jachères et friches pâturées, d'anciennes cultures sur lesquelles pousse le badasson, au bord des chemins et des champs, où les populations locales peuvent le cueillir. Progressivement, le déclin du pastoralisme a entraîné une régression du biotope de la plante -comme pour la lavande sauvage- on ne la retrouve alors pratiquement plus dans ses

¹⁸ Source : Un jardinier du musée de Salagon.

¹⁹ Source : <http://www.leparisien.fr/espace-premium/air-du-temps/la-lavande-deperit-25-11-2013-3346835.php>

²⁰ Source : <https://www.altheaprovence.com/blog/cure-depurative/>

localités autrefois les plus constantes (Lieutaghi 2009). Selon une informatrice, la disparition du badasson serait aussi due à l'usage de produits chimiques pour l'entretien du village et des cultures, "ils ont tellement sulfaté partout dans le village (...) il y a tout qui a disparu...". Cette même personne met en garde contre la confusion fréquente avec le "faux badasson" qui "lui, n'a qu'une seule tige", un sujet à controverse entre villageois, qui reflète l'existence de savoirs naturalistes encore présents dans la communauté des cueilleurs (enregistrement n°1000).

L'enquête complémentaire réalisée auprès d'herboristes montre quelles sont les perspectives actuelles dans la transmission des usages des plantes. L'herboriste rencontrée au Père Blaize à Marseille indique que le plus grand risque pour la viabilité des connaissances liées aux plantes est la loi. En effet, le diplôme d'herboriste a été interdit en France en 1941, sous le régime de Vichy, et l'est toujours de nos jours. Ainsi, seules les personnes diplômées au 20 septembre 1941 peuvent exercer le métier d'herboriste²¹. Les savoirs et usages liés aux plantes sont depuis cette date réservés aux pharmaciens²². Les pharmaciens sont alors les seuls à avoir le droit de vendre les plantes ne figurant pas dans la liste des 148 plantes en vente libre, soit 365 plantes médicinales. Il est donc possible de vendre 148 de ces plantes sans diplôme de pharmacien et donc, en dehors des officines de pharmacie. Cependant, n'ayant accès à aucun diplôme officiel, les producteurs et distributeurs de ces plantes se voient interdits de prodiguer des indications à visée thérapeutique. De cette manière, les herboristes diplômés ferment boutique les uns après les autres et disparaissent. Les herboristeries sont alors intégrées à des pharmacies, les pharmaciens étant les seuls détenteurs de droits relatifs à la vente de plantes médicinales, et l'herboristerie ne peut plus exister en tant que telle, la structure devant obligatoirement proposer à la vente des médicaments allopathiques.

La pharmacienne de l'herboristerie du Père Blaize indique qu'autrefois, les herboristeries étaient légales, les personnes pouvaient alors se renseigner sur les médecines naturelles, sur les usages des plantes via ces structures, et transmettre leurs savoirs à leurs enfants et petits-enfants. Ensuite, les herboristeries ont disparu les unes après les autres et l'exode rural a entraîné un éloignement de la nature et des savoirs y étant liés. Les populations se sont alors tournées vers ce qui leur était proposé : la médecine allopathique. Laissant de côté les savoirs ancestraux liés aux plantes médicinales.

La réhabilitation du métier d'herboriste fait de nos jours l'objet de questions au Sénat²³. En 2010, Jean-Luc Fichet demande à ce que ce métier soit de nouveau reconnu, afin que les structures proposant des plantes médicinales à la vente puissent offrir des indications à visée thérapeutique. Il rappelle aussi que le diplôme d'herboriste est accessible dans la plupart des pays d'Europe. Hélas, cette requête sera rejetée, la secrétaire d'Etat Rama Yade considérant que "le double circuit actuel de vente – en officines pour les plantes dont l'usage comporte le plus de risques et en dehors pour celles qui ne présentent pas de danger – permet donc un accès large et sécurisé aux plantes médicinales", et qu'il n'est donc pas prévu de le modifier.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de sauvegarde et de valorisation

Selon les herboristes rencontrés, un diplôme de phytothérapie est délivré depuis 2013 à la faculté de médecine de Marseille, Martine Bonnabel-Blaize et Cyril Coulard, son successeur à

²¹ Source : Article L4211-7:

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006072665&idArticle=LEGIARTI00006689014>

²² Source : Article L4211-1 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006689006&cidTexte=LEGITEXT00006072665>

²³ Source : <https://www.senat.fr/questions/base/2010/qSEQ10020825S.html>

l'herboristerie du Père Blaize, y enseignent et y transmettent leurs savoirs. De plus, une pétition visant à recréer le diplôme d'herboriste a été lancée en 2014²⁴. Enfin, des sites Internet sont créés en vue de partager des informations sur les plantes. Parmi eux, lepetitherboriste.net, disposant d'un "groupe" sur le réseau social Facebook et se décrivant comme un "forum où les participants échangent des informations sur les plantes sauvages, comestibles, médicinales..."²⁵. Nous pouvons aussi parler de Tela Botanica²⁶, un réseau collaboratif de botanistes qui met à disposition des données collectées sur les plantes.

Concernant les moyens de valorisation des connaissances vis-à-vis de ces plantes, l'association des simples²⁷ s'inscrit dans une mesure de sauvegarde et de revalorisation des savoirs et usages liés aux plantes aromatiques et médicinales. Créée en 1982 dans les Cévennes, le syndicat SIMPLES -Syndicat Inter-Massifs pour la Production et l'Economie des Simples- regroupe une centaine de producteurs-cueilleurs de plantes médicinales et aromatiques. Ils suivent un cahier des charges très strict en ce qui concerne la protection de l'environnement, la préservation des ressources floristiques et la qualité de la production. Ils militent aussi pour obtenir la reconnaissance d'un statut professionnel de cueilleur de plantes sauvages ainsi que d'un nouveau diplôme d'herboriste.

Dans une même démarche, nous pouvons citer le musée de Salagon à Mane (Alpes-de-Haute-Provence) qui propose au public ses jardins et expositions, y prônant la présence de ces plantes dans le biotope provençal. C'est notamment au sein de ce musée que l'investissement pour la conservation des "cueillettes, pratiques et usages des plantes en Haute Provence" montre une volonté d'entretien et de transmission. Les ethnologues, en travaillant à partir de sources livresques et orales, participent à la conservation des savoirs. Les acteurs du musée de Salagon promeuvent l'entretien de ces connaissances et participent à leur transmission en créant et entretenant des jardins, en proposant au public des expositions et des ateliers au sujet des rapports hommes/plantes. De même, l'organisation de séminaires regroupant une grande variété d'acteurs ayant pour motivation commune la conservation et la promotion d'usages et pratiques liées aux plantes -des paysans herboristes, ethnobotanistes, passionnés etc.- participent à cette transmission dans le temps présent. Dans la même démarche, François Tessari, chef jardinier du musée de Salagon, y a conçu le "jardin des senteurs" en 2011, et des associations telles que *Alpes de lumières* (créée en 1954) - qui a participé à l'élaboration des jardins ethnobotaniques de Salagon et qui collabore à leur gestion- et *Etudes Populaires et initiatives* (1970) participent à promouvoir et transmettre les connaissances liées aux usages de ces plantes. François Tessari, accompagné de Vinciane Blanc, médiatrice au musée de Salagon, et d'Antonin Chabert, responsable scientifique du même lieu, permettent l'entretien de ces savoirs en proposant au public des jardins, des expositions, des rencontres, ainsi qu'une phonothèque regroupant tous les entretiens enregistrés depuis 1959 sur le thème des plantes en Haute Provence. Ces enquêtes orales ont été très utiles à l'élaboration de cette fiche, ainsi que des ouvrages et articles qui ont été publiés en vue de diffuser et conserver les pratiques et usages de ces plantes.

Actions de valorisation à signaler

Modes de reconnaissance publique

Inventaires réalisés liés à la pratique

²⁴<https://www.change.org/p/minist%C3%A8re-de-la-sant%C3%A9-recr%C3%A9ez-le-m%C3%A9tier-d-herboriste>

²⁵ <https://www.facebook.com/groups/lepetitherboriste/>

²⁶ <https://www.tela-botanica.org>

²⁷ <http://www.syndicat-simples.org/>

Bibliographie sommaire

Bibliographie

Rapports/Articles :

1. Amir, Magali, *Enquêtes ethnobotaniques en Verdon (2001)*, 2 vols (Moustiers-Sainte-Marie: Parc naturel régional du Verdon, 2001),
2. Amir, Magali, Danielle Musset, and Jean-Marc Mariottini, *Les Nouveaux Habitants et Leur Rapport À La Nature : Un Exemple, Les Pratiques de Cueillette et de Ramassage* (Ministère de la Culture et de la Communication. Mission du patrimoine ethnologique, 1999)
3. Amir, Magali, and Pierre Lieutaghi, *Les cueillettes de confiance: plaisirs et savoirs traditionnels des plantes en Lubéron* (Mane (Alpes de Haute Provence), France: Les Alpes de Lumière, 1998)
4. Lieutaghi, Pierre, and Dorothy Dore, *Les plantes dépuratives de la pharmacopée populaire haut-provençale: Essai d'ethnopharmacologie comparative : Rapport de l'enquête 1982-83* (France: s.n., 1984)
5. Lieutaghi, Pierre, Laurence Noll, and Louis Olivier, *Nerthe: Liste commentée des espèces présentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur ayant des usages médicinaux, condimentaires, industriels et en parfumerie*, ed. by Conservatoire botanique national de Porquerolles and Centre d'expérimentation agriculture montagne sèche (S. n., France: CEAMS / Conservatoire botanique national de Porquerolles, 1993)
6. Marchal, Sophie, *Les simples: tradition et renouveau. Eléments d'étude en vue d'une gestion écologique de la flore médicinale de Haute Provence*, 1984, p. 53 f. + annexes, Ethnopôle de Salagon, Mane (Alpes de Haute Provence)
7. Mayer, Pauline, *De l'herbe à l'aliment. Ethnographie du renouvellement de la cueillette et de la consommation de plantes sauvages alimentaires en Haute Provence* (Muséum national d'histoire naturelle, 2015), p. 80
8. R. Triomphe, "La lune vue par les Grecs", *Revue Astronomie et Sciences Humaines*, n°3, 1989, p.3-15.
URL : <http://ethnologie.unistra.fr/uploads/media/ASCH03.pdf>

Ouvrages :

9. Cazin, François-Joseph, and Pierre Lieutaghi, *Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes*, ed. by Henri Cazin (1868) (Mane 04300, France: Ed. de l'Envol, 1997)
URL : <https://archive.org/stream/traitpratiquee1868cazi>
10. Lieutaghi, Pierre, *Badasson & Cie: tradition médicinale et autres usages des plantes en Haute Provence* (Arles, France: Actes Sud, impr. 2009, 2009)
11. Lieutaghi, Pierre, *Le livre des bonnes herbes* (Arles, France: Actes Sud, 1996)
12. Lieutaghi, Pierre, Marc-Henri Piault, and Françoise Loux, *L'herbe qui renouvelle: un aspect de la médecine traditionnelle en Haute-Provence*, ed. by France. Mission à l'ethnologie (Paris, France: Éditions de la Maison des sciences de l'homme, DL 1986, 1986)
URL : <https://books.google.fr/books?isbn=2735118045>
13. Lieutaghi, Pierre, *Petite ethnobotanique méditerranéenne* (Arles, France : Actes sud, 2006)
14. Lieutaghi, Pierre, and Gil Garcin, *Les Simples entre nature et société: histoire naturelle et thérapeutique, traditionnelle et actuelle, des plantes médicinales françaises*, ed. by Association Etudes populaires et initiatives (Mane (Alpes de Haute Provence), France: Association Études populaires et initiatives, 1983)
15. Lieutaghi, Pierre, and Didier Roguet, *La plante compagne: pratique et imaginaire de la flore sauvage en Europe occidentale* (Genève, Suisse: Conservatoire et jardin botaniques de Genève, 1991)

16. Musset, Danielle, *Lavandes et plantes aromatiques = Lavender and aromatic plants = Lavendel und aromatische Pflanzen: un itinéraire de découverte en Haute-Provence*, trans. by Gail Fagen and Thilo Dinkel (Mane, France: les Alpes de lumière, 1989)
17. Renaux, Alain, *Le savoir en herbe: autrefois, la plante et l'enfant* (Montpellier, France: Presses du Languedoc, 1998 - réédition en 2011)
18. Séminaire d'ethnobotanique de Salagon, *Les plantes des femmes: actes du séminaire organisé du 23 au 25 novembre 2006, à Saint-Michel-l'Observatoire*, ed. by Danielle Musset, Pierre Lieutaghi, and Musée-conservatoire de Salagon (Saint-Michel-l'Observatoire, France: C'est-à-dire éd., 2010)
19. Linné, Carl, *Species Plantarum Tome 1 et 2*(Holmiae (Stockholm) : Impensis Laurentii Salvii, 1753) Tome 1 : www.biodiversitylibrary.org/item/13829;
Tome 2 : <http://www.biodiversitylibrary.org/item/13830>
20. Defos du Rau J. A. G. de Reparaz, Lavande et lavandin, leur culture et leur économie en France. In: Méditerranée, 7^e année, n°1, 1966. pp. 73-75 [compte-rendu]
URL: http://www.persee.fr/doc/medit_0025-8296_1966_num_7_1_1192
21. Rameau, Jean-Christophe, D. Mansion, G. Dumé, Flore forestière française : plaines et collines (Broché, 1999).
URL: https://books.google.fr/books/about/Flore_foresti%C3%A8re_fran%C3%A7aise_Plaines_et_collines.html?hl=fr&id=1Sp2Zfgi-HoC
22. J-C. Rameau, D. Mansion, G. Dumé, C. Gauberville, *Flore Forestière Française, guide écologique illustré vol.3 : région méditerranéenne* (Ministère de l'agriculture et de la pêche, 2008)
URL: https://books.google.fr/books/about/Flore_foresti%C3%A8re_fran%C3%A7aise_R%C3%A9gion_m%C3%A9diterran%C3%A9enne.html?hl=fr&id=P282nNjQq50C
23. NABLI M. A., *Essai de synthèse sur la végétation et la phyto-écologie tunisiennes*, tome I. (Ed. MAB, Faculté des sciences de Tunis, 1989) ; 186-188 p.
Source repérée sur le site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Armoise_herbe_blanche
24. Julve, Philippe, - Baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la flore de France (1998). Index téléchargeable ici ("baseflor") : <http://philippe.julve.pagesperso-orange.fr/catminat.htm>
25. Aeschimann, David, *Flora Alpina Vol. 2*, (Haupt Verlag AG, 1746)
Source repérée sur le site : https://it.wikipedia.org/wiki/Plantago_sempervirens
26. G. Cuvier, A. Richard, *Cours complet d'histoire naturelle, médicale et pharmaceutique Tome 1*, (H. Dumont, Bruxelles, 1835)
URL: https://books.google.fr/books/about/Cours_complet_d_histoire_naturelle_m%C3%A9dicale_et_pharmaceutique_Tome_1.html?id=5sobbPO2q3YC&redir_esc=y
27. Frazer, James G., *The Golden Bough : A study in Magic and Religion* [Chapter 68] (MacMillan, New York, 1922) ; Chapitre 68 en ligne : <http://www.bartleby.com/196/171.html>
28. Quattrocchi, Umberto, *CRC World Dictionary of Plant Names : Common Names, Scientific Names, Eponyms, Synonyms and Etymology - Vol. 4* (CRC Press 1999).
URL: https://books.google.fr/books/about/CRC_World_Dictionary_of_Plant_Names.html?id=esMPU5DHEGgC&redir_esc=y
29. Delmas, Marie-Charlotte, *Dictionnaire de la France mystérieuse : croyances populaires, superstitions, sorcellerie, rites magiques* (Ed. Le grand livre du mois, 2016)
URL: https://books.google.fr/books/about/Dictionnaire_de_la_France_myst%C3%A9rieuse.html?id=oKY1ngAACAAJ&redir_esc=y

Dictionnaires :

29. Coupier, Jules, and Charles Rostaing, *Dictionnaire français-provençal = Diciounàri francés-prouvençau*, ed. by Philippe Blanchet and Association Dictionnaire français-provençal (Marseille, France: Association Dictionnaire français-provençal, 1995)
30. Mistral, Frédéric, and Jean-Claude Bouvier, *Lou tresor dóu Felibrige: dictionnaire provençal-français*, 2 vols (Aix-en-Provence, France: Edisud, 1979)

Ressources audio : liste des enregistrements

n°992 - Responsabilités : Amir, Magali (enquêteur)/04BRAVICR (informateur)/
Enregistré le 1994-09-19 à Bras-d'Asse (04) – Durée : 2h 19min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-992>

n°1000 - Amir, Magali (enquêteur)/84ROBAMAP (informateur)/
Enregistré le 1995-12-18 à Robion du Vaucluse (84) – Durée : 17min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1000>

n°1003 - Amir, Magali (enquêteur)/04VACRIM (informateur)/04VACPELJ
(informateur)/04VACPELN (informateur)/ Enregistré le 1995-01-31 à Vachères (4) – Durée :
58min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1003>

n°1004 - Amir, Magali (enquêteur)/84APTBLAL (informateur)/
Enregistré le 1995-02-27 à Apt (84) – Durée : 1h 23min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1004>

n°1005 - Amir, Magali (enquêteur)/84APTBNR (informateur)/
Enregistré le 1995-01-18 à Apt (84) – Durée : 1h 07min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1005>

n°1007 - Amir, Magali (enquêteur)/84BAJIMBS (informateur)/
Enregistré le 1995-09-01 à La-Bastide-des-Jourdans (84) – Durée : 30min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1007>

n°1010 - Amir, Magali (enquêteur)/84BONMALA (informateur)/
Enregistré le 1994-06-10 à Bonnieux (84) – Durée : 1h 12min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1010>

n°1012 - Amir, Magali (enquêteur)/84BONMILA (informateur)/
Enregistré le 1994-06-25 à Bonnieux (84) – Durée : 1h
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1012>

n°1013 - Amir, Magali (enquêteur)/84BONMILL (informateur)/
Enregistré le 1994-06-06 à Bonnieux (84) – Durée : 21min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1013>

n°1025 - Amir, Magali (enquêteur)/84CAVPORL (informateur)/
Enregistré le 1994-09-29 à Cavaillon (84) – Durée : 1h 23min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1025>

n°1026 - Amir, Magali (enquêteur)/84CHEBORP (informateur)/
Enregistré le 1994-10-25 à Cheval-Blanc (84) – Durée : 1h 20min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1028>

n°1027 - Amir, Magali (enquêteur)/84LOUGIAH (informateur)/
Enregistré le 1994-09-07 à Lourmarin (84) – Durée : 1h 15min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1027>

n°1028 - Amir, Magali (enquêteur)/84CHETRAA (informateur)/
Enregistré le 1994-11-07 à Cheval-Blanc (84) – Durée : 46min
Fichier son : <http://multimedia.mmssh.univ-aix.fr/phonotheque-1028>

n°1029 - Amir, Magali (enquêteur)/84CHECHAR (informateur)/

Enregistré le 1994-11-07 à Cheval-Blanc (84) – Durée : 47min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1029>

n°1031 - Amir, Magali (enquêteur)/84CUCBOUL (informateur)/

Enregistré le 1994-11-16 à Cucuron (84) – Durée : 1h 17min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1031>

n°1033 - Amir, Magali (enquêteur)/84CUCBRER (informateur)/84CUCBREM (informateur)/

Enregistré le 1994-08-30 à Cucuron (84) – Durée : 12min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1033>

n°1035 - Amir, Magali (enquêteur)/84GOUALLB (informateur)/

Enregistré le 1994-07-12 à Goult (84) – Durée : 1h 02min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1035>

n°1036 - Amir, Magali (enquêteur)/84GOULAUI (informateur)/84GOULAUM

(informateur)/84GOULAUA / Enregistré le 1994-11-09 à Goult (84) – Durée : 1h 32min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1036>

n°1041 - Amir, Magali (enquêteur)/84GRACHAM (informateur)/

Enregistré le 1995-02-07 à Grambois (84) – Durée : 21min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1041>

n°1049 - Amir, Magali (enquêteur)/84SAULIAK (informateur)/

Enregistré le 1995-01-09 à Sault (84) – Durée : 40min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1049>

n°1050 - Amir, Magali (enquêteur)/84LAUEDEM (informateur)/84LAUVIDT (informateur)/

Enregistré le 1995-09-13 à Lauris (84) – Durée : 1h 31min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1050>

n°1052 - Amir, Magali (enquêteur)/84BONBEYJ (informateur)/

Enregistré le 1994-12-05 à Bonnieux (84) – Durée : 46min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1052>

n°1056 - Amir, Magali (enquêteur)/84MERBONN (informateur)/

Enregistré le 1994-10-13 à Mérindol (84) – Durée : 37min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1056>

n°1060 - Amir, Magali (enquêteur)/84SAULIAB (informateur)/84SAULIAR

(informateur)/84SAUPOLP (informateur)/ Enregistré le 1995-09-12 à Sault (84) – Durée : 1h 46min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1060>

n°1063 - Amir, Magali (enquêteur)/84ROUMADJ (informateur)/

Enregistré le 1994-06-15 à Roussillon (84) – Durée : 47min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1063>

n°1066 - Amir, Magali (enquêteur)/84SATAGNR (informateur)/

Enregistré le 1994-09-13 à Saint-Saturnin-d'Apt (84) – Durée : 1h 28min

Fichier son : <http://multimedia.mmsh.univ-aix.fr/phonotheque-1066>

n°1067 - Amir, Magali (enquêteur)/84SATJOUG (informateur)/
Enregistré le 1994-08-17 à Saint-Saturnin-d'Apt (84) – Durée : 54min
Fichier son : <http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-1067>

n°1069 - Amir, Magali (enquêteur)/84SAUJARN (informateur)/
Enregistré le 1994-10-15 à Saumane-de-Vaucluse (84) – Durée : 1h 02min
Fichier son : <http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-1069>

n°1070 - Amir, Magali (enquêteur)/84TAIIMBA (informateur)/
Enregistré le 1994-10-10 à Les-Taillades (84) – Durée : 1h 27min
Fichier son : <http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-1070>

n°4078 - Amir, Magali (enquêteur)/Savornin, Marie-Thérèse (informateur)/
Enregistré le 1998-05-26 à Forcalquier (4) – Durée : 1h
Fichier son : <http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-4078>

n°4093 - Amir, Magali (enquêteur)/Reynaud, Solange
Enregistré le 1998-05-25 à Forcalquier (4) – Durée : 1h 30min
Fichier son : <http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-4093>

n°4173 - Cassé, Corinne (enquêteur)/Chailan, Claire (informateur)/Comité de Pays Asses,
Verdon, Vaire, Var (commanditaire)/ Enregistré le 2012-06-08 à Lambruisse (4) – Durée :
49min
Fichier son : <http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-4173>

n°4181 - Cassé, Corinne (enquêteur)/Blanc, Véronique (informateur)/Comité de Pays Asses,
Verdon, Vaire, Var (commanditaire)/ Enregistré le 2012-06-10 à Argens (4) – Durée : 1h
50min
Fichier son : <http://multimedia.mmsch.univ-aix.fr/phonotheque-4181>

Filmographie sommaire

"Cueilleurs de sens", 2017: co-auteurs, co-réalisateurs: Zarattin Vanessa, Achabe Sofian;
production: K production; subventionné par le pôle patrimoine ethnologique et immatériel
du Ministère de la Culture et de la Communication.

Sitographie sommaire

Voir notes de bas de pages, pages précédentes.

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

V.1. Praticien(s) rencontré(s) et contributeur(s) de la fiche

Nom(s)

François Tessari, jardinier à Salagon
Arnaud Cochin, organisateur Ethnoplante
Patricia Aubart, revue « Silence »
Dominique Garrel, association Fruits Oubliés
Robert Fournier, cueilleur de lavande sauvage
Herboristerie du Père Blaize, Marseille

Mme C, cueilleuse, Les Mées, 24 août 2017
Mme L, cueilleuse, Reillanne, 10 août 2017
M R, chevrier, Forcalquier, 22 août 2017

Fonction(s)

Cueilleurs ; praticiens impliqués dans la commercialisation ou la sauvegarde des plantes

Coordonnées

Pour les coordonnées des personnes enquêtées, contact : laurent.fournier@univ-amu.fr

V.2. Soutiens et consentements reçus

Musée et jardin ethnobotanique de Salagon à Mane (Alpes-de-Haute-Provence)
Ecomusée de la Roudoule à Puget-Rostang (Alpes-Maritimes)
Association Fruits Oubliés à Lassalle (Gard)
Syndicat SIMPLES (Paysans herboristes)

VI. MÉTADONNÉES DE GESTION

VI.1. Rédacteur de la fiche

Nom

FOURNIER Laurent Sébastien

Fonctions

Maître de conférences en anthropologie

Coordonnées

IDEMEC-MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, BP 647, 13094 Aix-en-Provence cedex 2

VI.2. Enquêteur(s), chercheur(s) ou membre(s) du comité scientifique associé

Nom(s)

Etudiants : Circé le Bihan, Clara Rossi, Coralie Villaret, Feriel Belhocine, Adeline Gremelle, Ines Zegrar, Sosthene Ibouanga, Camille Martinez, Manon Danger, Lucille Garnero, Sébastien Cabot et Marine Témoin, Justine Pic.

Chercheurs : Antonin Chabert, Pauline Mayer, Carole Brousse, Anne-Laure Briand, Bruno Vila, Laurent Sébastien Fournier, Cyril Isnart, Valérie Feschet, Véronique Ginouvès

Fonctions

Etudiants en anthropologie (Aix-Marseille-Université et Université de Nice), équipe scientifique Musée de Salagon, Ecomusée de la Roudoule, enseignants-chercheurs Aix-Marseille-Université, Phonothèque MMSH

Lieux(x) et date/période de l'enquête

Mane, Forcalquier, Joyeuse, Briançon, Aix-en-Provence, Marseille, Puget-Rostang, Avril-août 2017

VI.3. Données d'enregistrement

Date de remise de la fiche

Octobre 2017

Année d'inclusion à l'inventaire

N° de la fiche

Identifiant ARKH

ANNEXE 4 :

Note méthodologique sur la fiche d'inventaire « Cueillettes, pratiques et usages domestiques des plantes en Haute-Provence »

Cette note vise à confronter le traitement de l'information effectué dans la fiche d'inventaire avec le point de vue théorique de l'ethnobotanique.

Quel objet : la cueillette ou les usages des plantes ?

Les termes employés dans le thème sont polysémiques. A l'image de l'approche adoptée dans la fiche, les recherches sur la cueillette abordent habituellement ce thème par l'étude des usages des plantes. Or, en tant que mode de prélèvement pouvant s'appliquer à tout végétal spontané, la cueillette apparaît davantage comme un moyen d'obtenir une plante que comme un usage médicinal, alimentaire, artisanal ou autre qui se baserait sur les propriétés de celle-ci. En outre, le terme de « cueillette » nécessite d'être défini. Au contraire de la récolte qui suppose une mise en culture, elle est une activité de prélèvement de plantes spontanées. Elle est avant tout un geste qui, loin d'être structuré par des temps et des lieux définis, s'exerce sur le mode de l'occasion, de manière informelle. Il est difficile d'en définir les acteurs : la cueillette n'est pas socialement organisée. Elle pourrait donc faire l'objet d'une fiche d'inventaire à part en tant que savoir-faire de prélèvement de végétaux spontanés dans l'espace naturel.

En outre, le qualificatif « domestique » ne correspond pas à toutes les plantes décrites : la lavande a principalement été récoltée dans le cadre d'une économie liée à l'industrie du Parfum. L'intégration de données recueillies auprès de professionnels de l'herboristerie en milieu urbain dans une fiche consacrée aux usages domestiques des plantes dans les communautés rurales de Haute-Provence apparaît décalée.

L'approche par l'usage en ethnobotanique : un exercice ardu

L'approche par l'usage des plantes nécessite une méthodologie particulière. Pour l'ethnobotanique, qui relève de l'ethnologie, la plante est une porte d'entrée dans les mondes humains. Dans cette perspective, les usages des plantes ne sont pas étudiés pour eux-mêmes : ils éclairent un phénomène social dans sa globalité. Ainsi les pratiques liées à une plante sont-elles contextualisées, pour éviter une énumération d'usages. Il faut également veiller à la formulation, qui peut parfois faire penser à un manuel d'utilisation plutôt qu'à la valorisation d'un fait social patrimonial (dérive courante de l'approche par l'usage en ethnobotanique).

La fiche se concentre sur les usages de cinq plantes choisies à partir de critères quantitatifs (plantes « les plus citées ») : il s'agit de développer leurs dimensions sociales, historiques, écologiques, économiques *dans un contexte historique donné*. A l'inverse, on pourrait également focaliser l'approche sur l'utilisation particulière d'une plante ou une pratique unique présentant un intérêt patrimonial en particulier (pratique artisanale, culinaire, esthétique, médicinale, etc.), exercée par une communauté particulière, à un moment donné de son histoire.

Il s'agit donc de resserrer l'objet de la fiche sur *une période historique* ou sur *une pratique particulière* pour lui permettre une meilleure lisibilité et garantir sa cohérence scientifique.

L'interdisciplinarité propre à l'ethnobotanique

L'approche ethnobotanique croise des données issues des sciences sociales et des sciences naturelles. Les données naturalistes éclairent les savoirs et savoir-faire liés à la plante. Par exemple, les modes de culture de la lavande dépendent de sa biologie: le lavandin est un hybride stérile cultivé par reproduction végétative, tandis que la lavande fine est multipliée par semis et historiquement cueillie à l'état sauvage. La manière dont l'homme va agir sur la plante va donc également dépendre de facteurs biologiques. Ces données éclairent le traitement qui est fait de la plante par une communauté à un moment donné de son histoire : l'interdisciplinarité sert le propos ethnographique.

Néanmoins, les données doivent pouvoir être différenciées les unes des autres. Par exemple, la fiche gagnerait à mieux différencier l'aire de répartition naturelle de la plante citée et les zones où elle fait l'objet de pratiques.

Par ailleurs, les termes techniques issus de chaque discipline doivent être maîtrisés *a minima*. Par exemple, le terme « lavande » peut désigner plusieurs espèces, et une pratique peut ne s'appliquer qu'à une seule d'entre elles. Il est donc nécessaire de préciser le nom scientifique de la plante à chaque usage, ou de définir dès le départ l'espèce concernée par l'ensemble des pratiques.

Pauline Mayer
Chargée d'études en ethnologie
Roudoule, écomusée en terre gavotte
Placette de l'Europe
06 260 Puget-Rostang
roudoule@orange.fr